Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Vosges du Sud

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Edi-to

C’est avec plaisir que je vous présente le rapport d’activité 2023 de la Communauté de communes des Vosges du sud, document de référence, qui fait la synthèse des actions conduites par la collectivité.

Il est présenté en conseil communautaire, consultable et téléchargeable en ligne sur le site internet de la communauté de communes.

Je remercie chaleureusement les agents pour leur implication et leur professionnalisme au quotidien. Je remercie également les élus communautaires pour leur engagement dans la vie locale et l’action publique.

Bonne lecture.

Elue en charge de la communication : Jean-Pierre BRINGARD
Création graphique : service communication CCVS
Crédits photos : CCVS

Imprimé par nos soins
Réalisation septembre 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

TABLE des MATIÈRES

IDENTITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD 4

FINANCES 8

Présentation abrégée (dépenses) 8

ASSAINISSEMENT 10

Assainissement collectif 10

Assainissement non-collectif 11

Rapport d'activités 11

PETITE ENFANCE 12

Le service aux familles 12

Le Relais Petite Enfance (RPE) 14

Le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) 14

L'accueil de l'enfant porteur de handicap 14

Les partenaires institutionnels 15

ENFANCE-JEUNESSE 16

Le Pôle Enfance : accueil et animation pour les enfants âgés de 3 à 12 ans 17

Le Pôle Jeunesse et jeunes adultes : Open E3 22

Le cas particulier de Giromagny qui fait l'objet d'une gestion déléguée au Centre socioculturel la Haute-Savoureuse 25

SCOLAIRE 26

CULTURE 28

La médiathèque intercommunale 28

La forge-musée 31

VIE ASSOCIATIVE 33

Mag des Associations 33

Pass'Sport & Culture 33

TOURISME 35

Office de tourisme Giromagny 35

Convention avec Belfort Tourisme 35

La maison du tourisme du Ballon d'Alsace 37

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Opération Grand Site - Ballon d'Alsace 38
Ceinture fortifiée 38
Pistes et sentiers 38

AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 39
Aide à l'immobilier d'entreprise 39
Contrat de relance et de transition écologique 39
Opération de revitalisation de territoire 39

URBANISME ET DROIT DES SOLS 40
Les missions du service 40

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PREVENTION DES INONDATIONS 42
Qu'est-ce-que la GEMAPI ? 42
Le projet de restauration du Rhôme à Auxelles-Bas 42
GEMAPIWEB 42
Artificialisation des cours d'eau en traversée urbaine 43
Suivi d'étiage 44
MISEN Etangs 44
Implication à l'échelle du SAGE Allan 44
Le budget de l'année 2023 45

LA GESTION DES DECHETS 46
Les déchets ménagers 46
Les déchets verts 47

LES MOYENS GENERAUX 48
Finances – comptabilité – paies 48
Personnel 49
Instances paritaires 50
Volet social 50

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

IDENTITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD

La Communauté de communes des Vosges du sud (CCVS) est née le 1er janvier 2017, de la fusion des communautés de communes de la haute Savoureuse et du pays sous-vosgien qui s'étaient toutes deux formées en décembre 2014.

La CCVS constitue un ensemble de 15 500 habitants (population légale au 1er janvier 2023) située au nord de l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Delle-Héricourt de 310 000 habitants dont le Pôle métropolitain nord-Franche-Comté assure la représentation institutionnelle.

Elle constitue l'un des trois établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre du Territoire de Belfort et correspond à une aire géographique de 175,10 km² au nord du département.

Commune	Population municipale	Population comptée à part	Population totale
Anjoutey	582	22	604
Auxelles-Bas	443	12	455
Auxelles-Haut	284	7	291
Bourg-sous-Châtelet	123	2	125
Chaux	1 176	31	1 207
Etueffont	1 401	43	1 444
Felon	239	4	243
Giromagny	2 914	80	2994
Grosmagny	516	9	525
Lachapelle-sous-Chaux	754	27	781
Lachapelle-sous-Rougemont	584	6	590
Lamadeleine-Val-des-Anges	44	2	46
Lepuix	1 141	20	1 161
Leval	243	1	244
Petitefontaine	190	5	195
Petitmagny	321	5	326
Riervescemont	93	2	95
Romagny-sous-Rougemont	219	7	226
Rougegoutte	973	22	995
Rougemont-le-Château	1 492	51	1 543
Saint-Germain-le-Châtelet	652	23	675
Vescemont	712	23	735

Population légale en 2020 entrée en vigueur le 1er janvier 2023

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

En 2023, le bureau communautaire était composé des personnes suivantes :

Nom	Fonction	
Jean-Luc ANDERHUEBER	Président	
Eric PARROT	1er Vice-président en charge de l'assainissement, des services techniques et des bâtiments	
Christian CODDET	2e Vice-président en charge de la mutualisation des moyens	
Didier VALLVERDU	3e Vice-président en charge des finances et de la vie associative	
Alain FESSLER	4e Vice-président en charge de la culture	
Anne-Sophie PEUREUX-DEMANGELLE	5e Vice-présidente en charge des affaires scolaires et périscolaires	
Jean-Pierre BRINGARD	6e Vice-président en charge de la communication, du tourisme, de l'Opération Grand Site et du marché de terroir	
Christian CANAL	7e Vice-président en charge de l'urbanisme, du cadre de vie et de l'habitat	
Jacky CHIPAUX	8e Vice-président en charge des politiques environnementales, de la GEMAPI et des ordures ménagères	
Liliane BROS-ZELLER	9e Vice-présidente en charge de la petite enfance et des services aux familles	

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Les conseillers communautaires sont au nombre de 42 :

	Nom	Prénom	Commune
	Bringard	Jean-Pierre	Anjoutey
	Doyen	Arnaud	
	Grosclaude	Jonathan	Auxelles-Bas
	Lacreuse	Philippe	
	Ziegler	Arnaud	Auxelles-Haut
	Mammar	Fatima	
	Nawrot	Armand	Bourg-sous-Châtelet
	Bouazi	Audrey	
	Chipaux	Jacky	Chaux
	Lesou	Chantal	
	Fessler	Alain	Etueffont
	Fendeleur	Angélique	
	Begue	Rémy	
	Weiss	Eric	Felon
	Chrétien	Sylvie	
	Coddet	Christian	Giromagny
	Bros-Zeller	Liliane	
	Salort	Jean-Louis	
	Willemain	Elisabeth	
	Demouge	Patrick	
	Aerens	Marina	
	Didier	Charlène	
	Leguillon	Maurice	Grosmagny
	Oternaud	Eric	
	Peureux-Demangelle	Anne-Sophie	Lachapelle-sous-Chaux
	Guigon	Patrice	
	Parrot	Eric	Lachapelle-sous-Rougemont
	Conilh-Noblat	Céline	
	Bazin	Olivier	

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

	Dedeurwaeder	Gérard	Anges
	Travers	Gérard	Lepuix
	Chassignet	Marie-José	
	Jacquey	Marc	Leval
	Iltis	Denis	
	Affholder	Luc	Petitefontaine
	Decrind	Nathalie	
	Hotz	Eric	Petitmagny
	Foltzer	Blandine	
	Canal	Fabien	Riervescemont
	Kueny	Yannick	
	Hugard	Jean-Marie	Romagny-sous-Rougemont
	Martinez	Jean	
	Miclo	Guy	Rougegoutte
	Monchablon	Florent	
	Vallverdu	Didier	Rougemont-le-Château
	Morel	Séverine	
	Miesch	Patrick	
	Anderhueber	Jean-Luc	Saint-Germain-le-Châtelet
	Oriat-Belot	Valérie	
	Canal	Christian	Vescemont
	Party	Claude	

Résumé chiffré de la vie institutionnelle de la communauté de communes en 2023 :

- 8 conseils communautaires
- 8 bureaux
- 143 délibérations
- 80 décisions prises par le Président et 11 décisions prises par le bureau, sur délégation de l'assemblée

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

FINANCES

Présentation abrégée (dépenses)

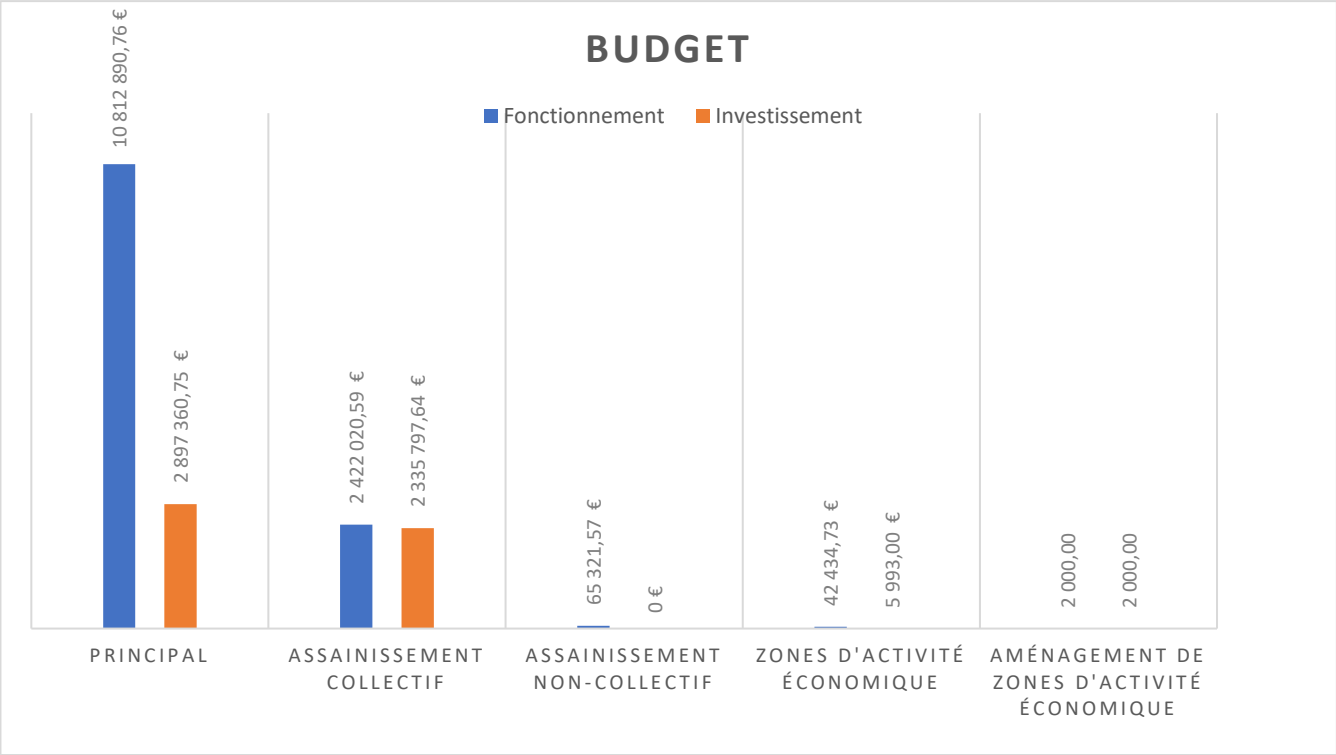

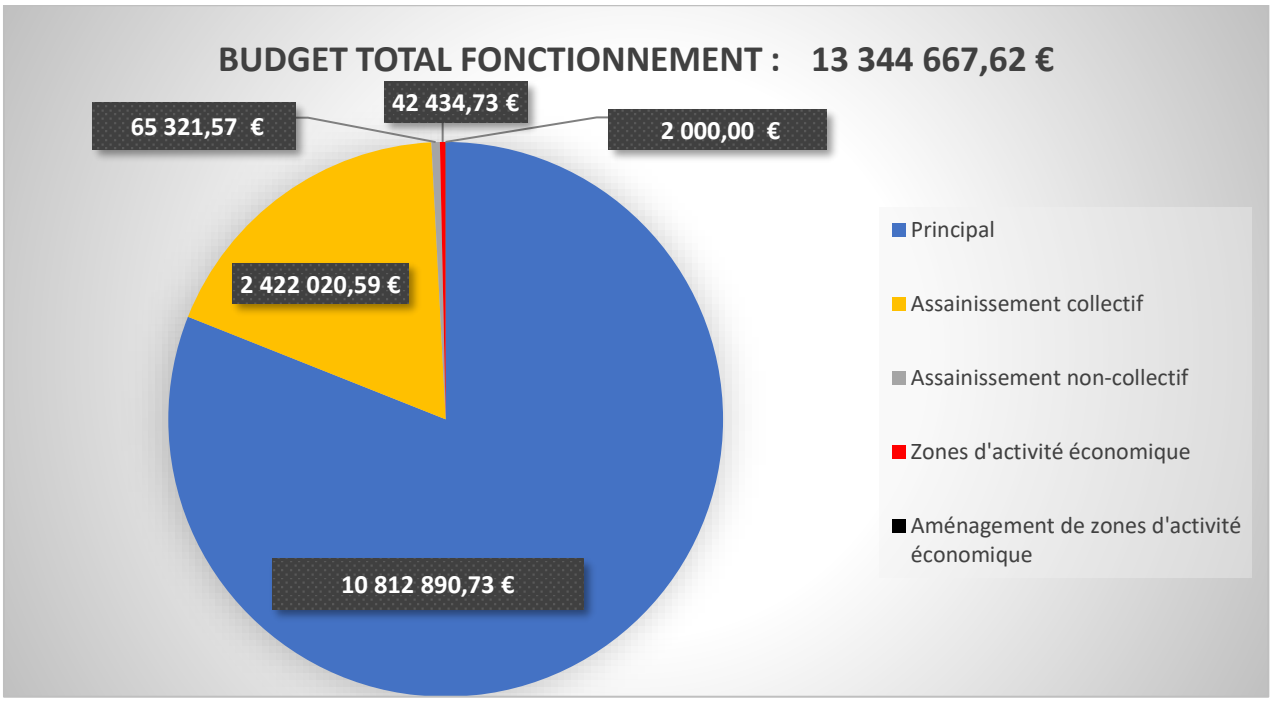

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Budget principal :

2023	Dépenses réelles de fonctionnement	Recettes réelles de fonctionnement	Capacité d'autofinancement brute	Encours de la dette au 31/12	Capacité de désendettement
Budget général	9 846 042,11 €	10 682 475,57 €	836 433,46 €	4 642 953,20 €	5,55 année(s)
Budget AC	1 600 251,88 €	1 821 562,12 €	221 310,24 €	7 233 432,22 €	32.68 année(s)
Budget ANC	62 573,10 €	92 203,30 €	29 630,20 €	0,00 €	0,00 année(s)
Budget ZAE	20 640,73 €	45 083,54 €	24 442,81 €	0,00 €	0,00 année(s)
Budget A ZAE	2 000 €		-2 000 €	0,00 €	0,00 année(s)
Total	11 531 507,82 €	12 641 324,53 €	1 109816,71 €	11 876 385,42 €	10.70 année(s)

Eléments de lecture des données financières :

- Capacité d'autofinancement brute : elle correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement et constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice.
- Capacité de désendettement : il s'agit d'un indicateur de solvabilité qui indique le nombre d'années qui seraient nécessaires à la communauté de communes pour rembourser l'intégralité de l'encours de dette, en supposant qu'elle y consacre l'ensemble de ses ressources disponibles. Il est admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est acceptable, et qu'au-delà de 15 ans la situation devient dangereuse.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Ventilation des dépenses du budget général par grandes politiques :

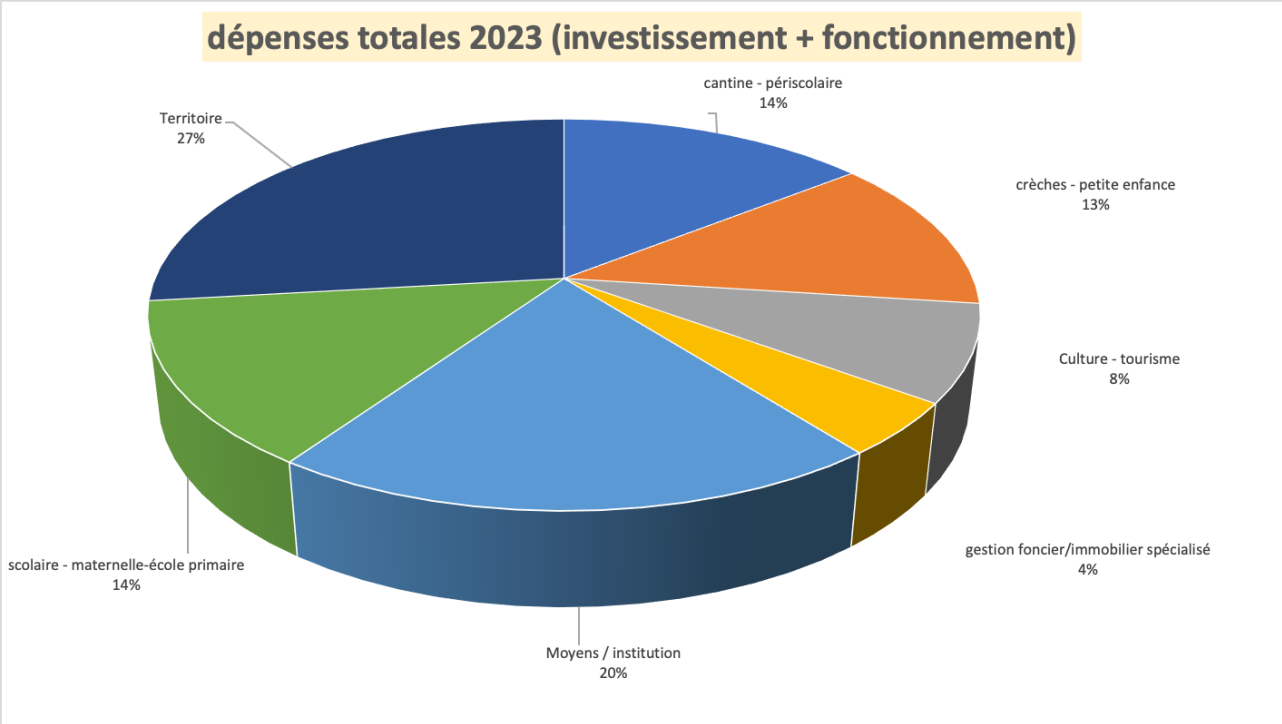

ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif

Le service d'assainissement collectif assure, en régie, la collecte et le traitement des eaux usées, avant rejet dans la rivière.

La situation actuelle permet de distinguer trois secteurs indépendants :

- L'agglomération d'assainissement de Giromagny, composée d'une station d'épuration à boues activées de 9 400 EH, traitant les effluents de Giromagny, Lepuix, Rougegoutte, Vescemont, Chaux, Lachapelle-sous-Chaux, Auxelles-Haut et Auxelles-Bas.
- L'agglomération d'assainissement d'Anjoutey, composée d'une station d'épuration à boues activées de 4 670 EH, traitant les effluents d'Etueffont, Anjoutey, Saint-Germain-le-Châtelet et d'une partie de Petitmagny.
- L'agglomération d'assainissement de Rougemont-le-Château, composée d'une station d'épuration à boues activées de 3 000 EH, traitant les effluents de Rougemont-le-Château, Leval, Petitefontaine et Lachapelle-sous-Rougemont.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Aire de séchage des boues de la station d'épuration à boues activées - Anjoutey
mise en service juin 2014

Station d'épuration – Lachapelle-sous-Rougemont
mise en service mars 2007

Station d'épuration – Giromagny
mise en service juin 2000

Assainissement non-collectif

Rôle et missions du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

- Diagnostiquer les installations d'assainissement non collectif,
- Conseiller les particuliers sur les démarches à suivre pour entreprendre, réhabiliter ou entretenir leur dispositif d'assainissement (le contrôle de conception),
- Contrôler les travaux et les règles de mise en œuvre des dispositifs neufs (contrôle d'exécution),
- Réaliser un contrôle de bon fonctionnement des installations existantes,
- Suivi administratif, technique et financier de l'ensemble des dossiers se rapportant à l'assainissement non collectif.

Rapport d'activités

Selon la législation, les services d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif rédigent un rapport d'activité annuel qui leur est dédié.

Voir annexes.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

PETITE ENFANCE

Pour connaître l'activité d'un service, la donnée chiffrée est souvent de mise, cependant ces chiffres doivent être corrélés à une posture et à des valeurs professionnelles que le pôle petite enfance traduit au quotidien lors de l'accueil d'un enfant et de sa famille.

En amont, cet accueil est réfléchi et organisé afin d'apporter les justes réponses aux parents en recherche d'un mode de garde qu'il soit collectif ou individuel.

Ce bilan présente les données et les principaux évènements marquant de l'année 2023 dans le milieu de la petite enfance.

Le service aux familles

Les éléments graphiques ci-dessous correspondent au nombre d'enfants ayant fréquenté une structure pendant au moins un jour dans l'année, tous types de contrats confondus.

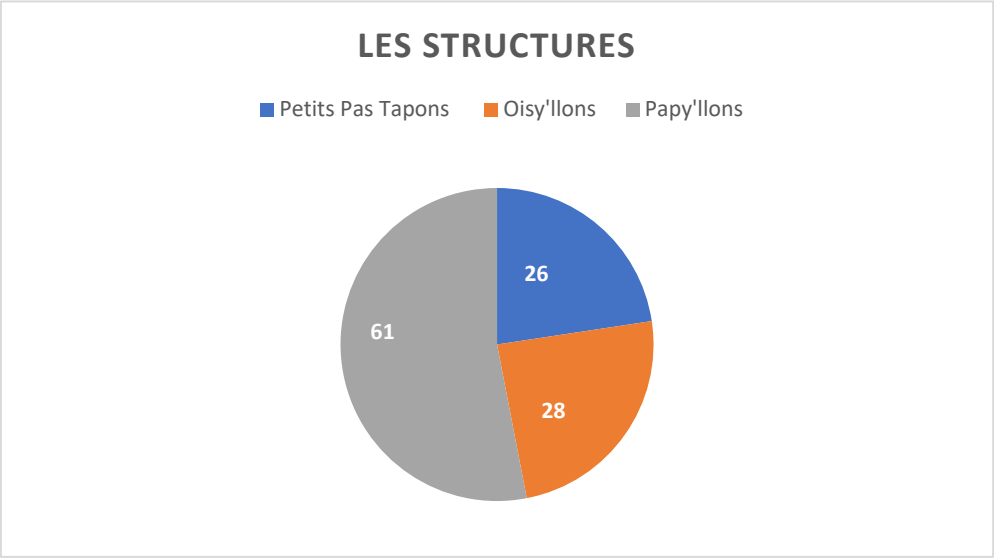

La tarification horaire

Le nombre de familles dites « vulnérables » est en augmentation dans les trois établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) de la collectivité.

Pour la Caisse d'allocations familiales, cette appellation fait référence à une facturation horaire inférieure à 1 euros.

Sur 115 familles 29 sont dites « vulnérables » soit 25% ; la plupart sont accueillies à Giromagny.

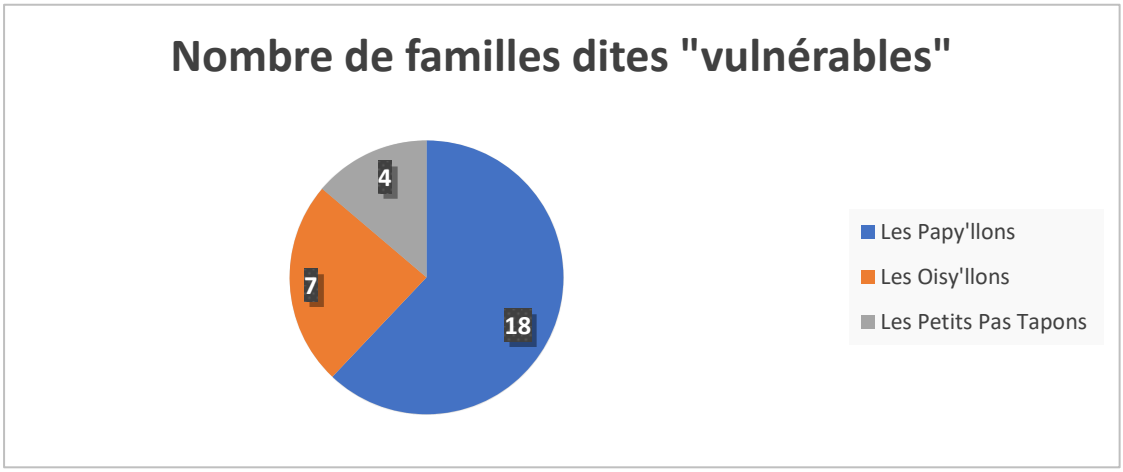

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Les activités

2023 a été marquée par diverses activités conduites par des professionnels extérieurs ou les équipes elles-mêmes.

- ✓ Les enfants des trois multi-accueils ont bénéficié de séances de yoga à raison d'une par mois avec « Boutons d'Or ». Au fil des séances, les enfants ont découvert des techniques de détente et de respiration, afin d'appréhender la gestion de leurs émotions. Ils ont exploré par eux-mêmes les capacités motrices de leur corps, dans une liberté d'expression et de précision de leurs gestes.
- ✓ Au mois de juin et pour la première fois, les pôles Petite enfance (PPE) et Enfance - jeunesse (PEJ) se sont réunis pour organiser une journée à destination de l'ensemble des enfants et des familles. À cette occasion, plusieurs ateliers ont été proposés par les équipes Petite enfance, comme un atelier « traite de vache », « tonte de mouton » ou un jeu de manipulation sur le thème de l'alimentation des animaux du terroir. Des stands de restauration et une ferme pédagogique étaient également présents.
- ✓ Les traditionnelles fêtes de l'été et de l'hiver.
- ✓ Partenariat avec le Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de la zone sous-vosgienne (SMICTOM). Dans la dynamique du respect de l'environnement, un partenariat s'est créé avec le syndicat, afin de sensibiliser les familles et les enfants au tri sélectif des ordures ménagères (EAJE et RPE). En 2023, un atelier portant sur l'utilisation d'un lombricomposteur a été programmé dans chaque structure. Les enfants ont pu découvrir son fonctionnement et manipuler les lombrics.
- ✓ Une cabane à insectes est un hôtel à insectes ou se réfugient toutes sortes d'insectes utiles au jardin et à la flore, comme les abeilles, les gendarmes, les fourmis, les coccinelles ou les papillons. Ayant la forme d'une maisonnette, elle est construite en bois et comprend plusieurs compartiments qui abritent des éléments naturels comme des pommes de pin, de la paille, des écorces, des rondins…elle est mise en place aux Papy'llons.
- ✓ L'écriture tous les trois mois, du « tout p'tit journal » à destination des familles, traite des sujets relatifs à la parentalité. Il est envoyé de façon dématérialisée à l'ensemble des familles du Pôle.
- ✓ Une semaine thématique a vu le jour aux Papy'llons au sujet du camping. L'idée était de faire découvrir des jeux aux enfants tout en s'amusant sur un thème estival et festif. Pour cela, plusieurs outils ludiques sont créés et proposés lors d'ateliers hebdomadaires, comme :
    - le lancer de balles : sur une palette en bois sont vissés 4 seaux dans lesquels les enfants lancent des balles en mousse
    - les tentes de camping : installation de deux tentes dans le parc de jeux pour jouer à cache-cache
- ✓ La création d'un album photos de la famille aux Petits Pas Tapons. Les professionnelles ont choisi cette année de créer des albums photos de famille en sollicitant la participation des parents. Ils ont permis aux enfants de visualiser concrètement leurs figures d'attachement, de se replonger dans un sentiment d'appartenance rassurant, et de revivre des souvenirs agréables passés auprès des personnes qui comptent pour eux (parents, frères/sœurs, animaux, voire doudous, jouets, etc.).
- ✓ Aux Petits Pas Tapons, le repas « tout à la fois » a été proposé. L'objectif de ce projet est de développer la notion de plaisir au cours des repas, en laissant libre choix à l'enfant de l'ordre de ce qu'il souhaite manger. L'enfant devient davantage acteur de son repas, ce qui l'encourage à goûter et expérimenter de nouvelles saveurs. C'est ainsi que l'équipe a choisi de proposer des repas complets sur des plateaux, de l'entrée au dessert, afin d'encourager l'autonomie de l'enfant.
- ✓ L'intervention du pressoir d'Etueffont. Comme l'année précédente, une bénévole de l'association Le Pressoir d'Etueffont est intervenue au mois d'octobre afin de faire découvrir aux enfants les différentes étapes de la confection du jus de pommes.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Les équipes professionnelles

Le turn-over des équipes reste un élément de gestion compliqué.

Le Pôle Petite Enfance a connu de profonds changements en 2023 avec le départ de sa Directrice et le relais en codirection d'une infirmière et d'un éducateur de jeunes enfants.

Une autre évolution a vu le jour également avec la présence d'une personne remplaçante, pouvant pallier différentes absences dans les 3 structures d'accueil.

Aux Oisy'llons, c'est le positionnement d'une auxiliaire de puériculture en tant que référente technique qui a engendré une réorganisation et un accompagnement.

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Utilisé à bon escient par les familles et les assistantes maternelles, le RPE est bien identifié et constitue un service très utile aux usagers, notamment lors de démarches administratives.

Le dispositif de guichet unique, ouvert en 2019, continue d'être sollicité pour la recherche d'un mode de garde sur le territoire intercommunal.

La possibilité de remplir directement en ligne le dossier de pré-inscription pour la crèche est une nouveauté qui facilite les démarches des parents et futurs parents.

La fréquentation des ateliers d'éveil par les professionnelles reste élevée pour chacun des 3 sites, avec même quelques nouvelles personnes.

La couverture du territoire par les assistantes maternelles reste bonne, même si leur nombre continue de diminuer : 88 assistantes maternelles agréées dont et 78 en activité, en fin d'année.

Les temps forts de 2023 au RPE :

- Un temps d'information sur les Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) qui fera peut-être naître des projets
- L'ouverture d'un 4ème atelier d'éveil hebdomadaire (le vendredi matin à Etueffont) qui se veut « spécifique » et offre de l'information et de la formation aux assistantes maternelles.

Le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)

En 2023, le LAEP a accueilli les usagers durant 110 séances réparties sur trois sites :

- Etueffont,
- Giromagny,
- Rougemont-le-Château.

Au total, ce sont 40 familles différentes et 48 enfants qui ont bénéficié de ce dispositif.

On observe que 17 nouvelles familles se sont présentées. Et que la séance du mercredi regroupe le plus grand nombre de participants.

L'accueil de l'enfant porteur de handicap

Un projet a été mené par les services périscolaire et petite enfance autour du handicap.

L'objectif était de sensibiliser et d'informer le personnel de ces deux services ainsi que les assistants maternels, sur la notion de handicap.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Ce projet s'est déroulé en plusieurs étapes :

- Une réunion d'information sur le handicap : définir le handicap et la notion d'inclusion, mais aussi recenser quels moyens et ressources sont à la disposition du personnel pour accueillir les enfants à besoins spécifiques, de manière adaptée et bienveillante.
- Une conférence sur les émotions : une formatrice est intervenue auprès des professionnels des services périscolaires et petite enfance, afin d'échanger autour des émotions, de l'importance de savoir les reconnaître et de les maîtriser chez soi, pour mieux aider l'enfant à gérer les siennes.
- Une formation de deux jours : une douzaine de professionnels de ces mêmes services ont pu bénéficier d'une formation « Comment amener les enfants à gérer par eux-mêmes et sans violence leurs conflits ». Ainsi, ils ont pu réfléchir collectivement à la notion de besoins des enfants, aux conséquences du non-respect de ces besoins, aux éléments déclencheurs des conflits, au positionnement de l'adulte dans ces conflits, et enfin aux outils à mettre en œuvre pour aider les enfants à les résoudre seuls, ou avec un accompagnement si nécessaire.

Pour finir, les équipes dédiées à la petite enfance ont écrit « la charte d'accueil de l'enfant porteur de handicap ». Un groupe de travail composé d'une dizaine de professionnels du Pôle Petite Enfance s'est constitué, afin de réfléchir aux différents points indispensables pour accueillir un enfant à besoins spécifiques au sein d'un EAJE, et de définir des positionnements pédagogiques en faveur de pratiques bienveillantes et respectueuses pour eux.

Une charte d'accueil des enfants à besoins spécifiques a ensuite été rédigée collectivement, pour prendre place au sein de chaque structure.

Les partenaires institutionnels

Le pôle ressources 90 - Association Loisirs Pluriel

Face à l'émergence d'interrogations dans l'accueil et l'accompagnement de plusieurs enfants, l'équipe a fait appel à la personne référente du pôle ressources du Territoire de Belfort. Celle-ci est venue observer les enfants et les pratiques professionnelles de l'équipe à plusieurs reprises. Un compte-rendu a ensuite été communiqué à l'équipe.

Le Référent Pôle Ressources travaille en collaboration avec les familles, les structures d'accueil de la petite enfance, les structures collectives de loisirs, les écoles, les établissements médico-sociaux, ou tout autre équipe éducative présente dans le département. L'objectif de cette collaboration est de sensibiliser, d'accompagner et d'apporter un appui technique, pédagogique, éducatif et logistique à l'équipe sur la question de l'accueil d'enfant différent. En effet, l'accompagnement de certains enfants questionne les professionnels et tous aimeraient identifier ou développer des pratiques adéquates.

Dans le cadre de ce projet, deux temps de formation à destination des agents de la petite enfance et des assistantes maternelles ont également été organisés. A l'issue de ces deux séances, les professionnels ont pu emprunter du matériel spécifique dans le but d'adapter et d'améliorer la prise en charge des enfants accueillis.

Inter'activ

Depuis fin décembre, la communauté de communes s'est associée à Inter'activ, afin de diagnostiquer et améliorer les éléments influant sur la santé des enfants, l'objectif étant de rendre les établissements d'accueil d'enfants favorables à leur santé. Il s'agit d'un projet multi-partenarial qui s'inscrit dans le cadre d'un appel à projets de l'Institut national du cancer (INCa).

Pour la petite enfance, ce sont les Petits Pas Tapons qui seront diagnostiqués.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

ENFANCE-JEUNESSE

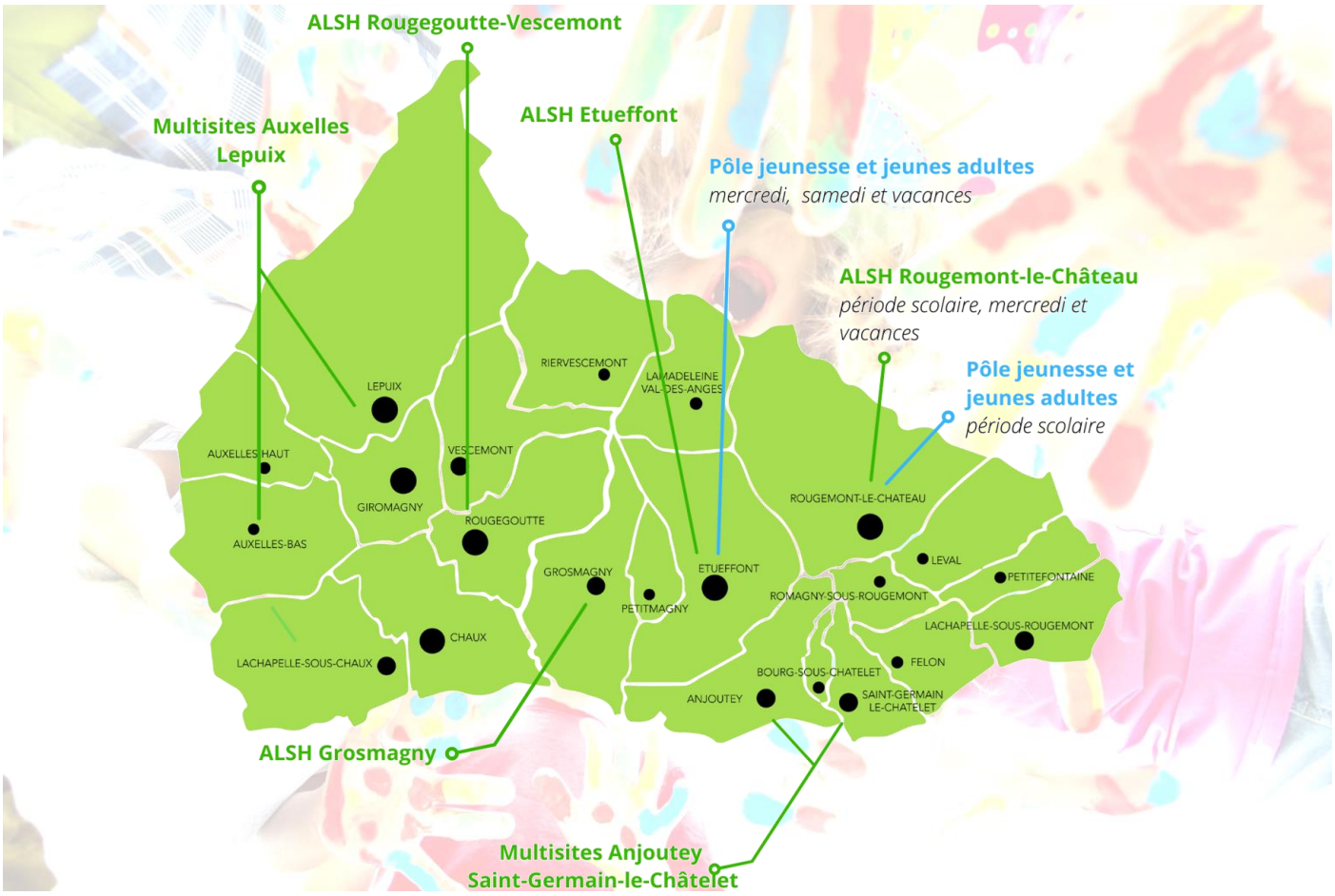

Le projet éducatif de la CCVS trouve sa place à côté d'autres projets institutionnels comme ceux de la famille ou de l'école. C'est un projet où l'on apprend par l'Autre et avec l'Autre. Cette approche permet d'apprendre à connaître autrui, à partager, à confronter ses opinions ; ceci contribue au développement de l'enfant.

La politique éducative véhicule également le fait que la culture et les connaissances doivent être accessibles à tous. Au travers des activités que nous proposons, nous essayons de participer à cette démarche éducative. Celle-ci contribue notamment à **« Aider l'enfant à devenir un citoyen à part entière, engagé et critique »**. Elle s'organise autour de 4 étapes éducatives majeures au sein des dispositifs périscolaire et extrascolaire :

Le respect

Il s'agit du respect de soi- même, du respect des autres et du respect de l'environnement. C'est également le respect des différences quelles qu'elles soient (physiques, sociales, culturelles…) et la tolérance qui consiste à admettre chez autrui une manière de penser ou d'agir différente de celle qu'on adopte soi-même.

La solidarité

Il s'agit du sentiment d'appartenance à un groupe social, notamment celui de la CCVS. C'est la conscience du lien avec les autres, de l'interdépendance des individus, de l'intérêt de les considérer comme partenaires et non comme rivaux. Cette solidarité peut se manifester par des engagements dans la vie associative, par la prise de responsabilité dans l'organisation sociale de la cité.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

La culture

Il s'agit de ce supplément d'âme que donnent la connaissance, l'esprit scientifique, la sensibilité artistique et la pratique du sport. Cette culture se manifeste par l'ouverture aux autres et à toutes les formes de culture.

L'autonomie

Il s'agit de l'autonomie intellectuelle qui se manifeste par la curiosité et le sens critique. Il s'agit également de l'autonomie affective qui revient à être capable de faire seul, de se prendre en charge. C'est être actif et non passif (consommateur) dans le choix de ses activités.

Le Pôle Enfance : accueil et animation pour les enfants âgés de 3 à 12 ans

Accueils périscolaires

- 682 enfants de 3 à 12 ans différents, inscrits en périscolaire
- 6 sites périscolaires en gestion directe : Anjoutey/St Germain, Etueffont, Rougemont-le-Château, Grosmagny, Rougegoutte, Auxelles/Lepuix
- Capacité d'accueil totale : 454 places
- 47 professionnels, dont 6 directrices, 38 animateurs, et 8 agents polyvalents de restauration
- Des projets éducatifs et pédagogiques communs aux 6 accueils périscolaires

Le périscolaire du midi

Le repas en lui-même est pensé comme un temps éducatif. Le nombre suffisant d'encadrants permet d'être attentif à chaque enfant, de vérifier qu'il se nourrit convenablement et de façon équilibrée, de réguler l'ambiance afin que le repas se déroule dans le calme. Les règles d'hygiène ne sont pas oubliées (lavage des mains avant et après le repas), ainsi que l'éveil au goût et la sensibilisation à l'équilibre alimentaire.

Le moment du repas correspond à une pause aussi agréable que possible, permettant à l'enfant de se détendre. Elle est précédée ou suivie d'un temps d'animation.

Il importe pour nos équipes d'animation de proposer des activités variées, car les enfants n'ont pas tous les mêmes besoins : certains éprouvent l'envie de se défouler à travers des grands jeux ou une activité sportive, d'autres préfèreront une activité calme, en groupe ou isolément pour ceux qui ont le plus besoin de rompre avec la collectivité.

Le périscolaire du soir

Le projet est structuré autour du goûter et d'animations adaptées à la capacité de concentration des enfants qui baisse nécessairement en fin de journée. En adoptant des méthodes privilégiant les approches ludiques et la souplesse, il est laissé aux enfants, la possibilité de choisir une activité, mais également de « ne rien faire » s'ils en manifestent le besoin ou l'envie. Par ailleurs, les enfants doivent aussi pouvoir jouer ou s'occuper de manière autonome s'ils le souhaitent.

Les différents soirs sont rythmés par des animations langagières (contes, chansons, mimes, marionnettes, devinettes…), des animations de motricité fine (couture, perles, bricolages, nœuds…), des jeux collectifs, des activités psychomotrices, des ateliers culinaires, des ateliers de découverte, des jeux symboliques, des activités créatives, des jeux de société, des animations d'expression (théâtre, conte, mime…).

Il importe pour nos équipes d'animation de proposer des activités variées adaptées aux besoins des enfants, mais également de permettre aux enfants de « ne rien faire » s'il en manifeste le besoin ou l'envie.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Accueil extrascolaire

Mercredis

Un centre de loisirs sans hébergement situé à Rougemont-le-Château fonctionne tous les mercredis durant la période scolaire et accueille en moyenne 20 enfants chaque mercredi.

Le temps du mercredi est pensé comme un temps de coupure dans la semaine. Les journées sont construites dans l'objectif de répondre au mieux aux besoins des enfants de la tranche d'âge.

Le cœur de la journée reste l'activité, prenant de nombreuses formes, mais qui articulent des temps d'échanges, des temps de repos, des temps de restauration et des temps en autonomie.

Vacances scolaires

Ce même bâtiment est celui de l'accueil extrascolaire, durant toutes les vacances (sauf fermeture lors des vacances de fin d'année et les 3 premières semaines d'août). Sa fréquentation s'établit en moyenne à 50 enfants chaque jour.

Détails des fréquentations

VOLUME HEURES ANNUELLES	(-) DE 6 ANS	(+) DE 6 ANS	TOTAL
MATIN	3 662.50	7 892.50	11 555
MIDI	31 241.00	65 255.50	96 496.5
SOIR	11 499	17 692	29 191
TOTAL	**46 402.50**	**90 840**	**134 242.5 heures**
MERCREDI	3 375	6 273	
VACANCES SCOLAIRES	6 503	8 535	
TOTAL			**21916 heures**

Le volume d'heures influe directement sur le montant des subventions, prestations de service et bonus territoriaux versés par la Caisse d'allocations familiales (CAF). L'année 2023 a vu une modification de la méthode de calcul pour les temps méridiens. Jusqu'à présent, sur la prise horaire globale du temps (de la sortie à la rentrée des classes) 30 minutes correspondant au temps de repas étaient déduites. À partir de janvier 2023, la CAF reconnaît l'aspect pédagogique que revêt aussi le temps de repas et les 30 minutes historiquement soustraites sont désormais prises en compte.

Vie de l'équipe et faits marquants

Accompagnement enfant

Voici les dates clés à retenir pour l'année 2023, concernant le Projet « (IN)former pour mieux encadrer », projet soutenu financièrement par la CAF, ayant pour but de mieux prendre en compte et d'adapter l'accueil des enfants aux besoins particuliers :

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

21 mars

> Lancement de la démarche et communication autour de celle-ci lors d'un temps fort partagé.

14 mars / 21 mars / 30 mars / 6 avril / 22 novembre

> Intervention de Madame Solène TERLISKA, du Pôle Ressources de Loisirs Pluriel, auprès des équipes de la petite enfance (PPE), de l'enfance (PEJ), des ATSEM et des assistantes maternelles pour des temps de sensibilisation aux différentes formes de handicap (60 personnes concernées).

Avril / Mai

> Début de la rédaction collective de la « Charte d'accueil » au sein du PPE.

> Début de la rédaction du « Protocole d'accueil » au sein du PEJ.

De juin à juillet

> Accompagnement des équipes périscolaires sur site par Loisirs Pluriel.

De septembre à décembre

> Participation à 5 webinaires organisés par le SDJES sur l'accueil de l'enfant en situation de handicap (5 personnes).

> Participation aux formations organisées par le SDJES (5 personnes).

Pourquoi et comment élaborer les règles de vie avec les enfants ?

Communication positive : pourquoi et comment l'appliquer ?

Les compétences psychosociales : un indispensable de la boîte à outils de l'équipe d'animation.

21 novembre

> Conférence participative à destination des professionnels de la petite enfance, de l'enfance, des assistantes maternelles, des ATSEM et des enseignants du territoire communautaire sur le thème : « Les émotions, pourquoi et comment les prendre en compte chez l'enfant et chez soi-même aussi ? » (49 participants).

5 décembre

> Visite du centre de Loisirs Pluriel et échange avec les professionnels (8 personnes).

6 et 13 décembre

> Formation pour le personnel du PPE, du PEJ et du pôle scolaire sur le thème : « Comment amener les enfants à gérer par eux-mêmes et sans violence leurs conflits ? » (13 participants).

Au-delà de ces moments, les temps de formation et de sensibilisation ont été le catalyseur de nombreux échanges au sein des équipes. Ceux-ci ont conduit à des ajustements dans la prise en charge quotidienne, tout en mettant en évidence deux points essentiels :

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

- Le besoin de travailler sur la prise en compte des émotions, en particulier les émotions débordantes, et sur leur gestion efficace.
- La nécessité de repenser nos espaces de vie afin de les adapter de manière plus appropriée aux besoins des enfants accueillis.

Modification des Tarifs

La fusion des communautés de communes la Haute-Savoureuse et du Pays-sous-Vosgien a révélé une disparité entre les tarifs des différents accueils de loisirs sans hébergement (ALSH). Il était donc essentiel, dans le cadre de la prise de compétence scolaire et périscolaire par la CCVS, d'appliquer des tarifs identiques et plus équitables pour les familles.

Ce travail d'harmonisation a conduit à une nouvelle tarification pour la rentrée 2023/2024, accompagnée d'une hausse des prestations. En effet, la collectivité ne pouvait plus assumer le service dans les mêmes conditions. L'inflation et l'augmentation des coûts des matières premières, notamment alimentaires, ont poussé notre fournisseur de repas à augmenter ses prix. La collectivité, dont les tarifs périscolaires restaient inchangés depuis au moins 2017, supportait cette charge ainsi que la hausse du coût de l'énergie depuis plus d'un an.

Ainsi, la nouvelle grille tarifaire a :

- maintenu la facturation du repas au prix coûtant pour les familles,
- mis en place des quotients familiaux avec davantage de tranches, en supprimant le régime de réduction pour les fratries.

La redéfinition des tranches de quotient familial (QF) a permis une meilleure répartition, avec plus de QF, mieux adaptés à la situation de chaque famille. Ce choix d'harmonisation via les QF nous a semblé juste, car ils prennent en compte les revenus et la composition des familles, ils affinent le mode de calcul et, in fine, assurent une équité de traitement.

Par ailleurs, les nouveaux tarifs apportent plus de clarté sur les factures et nous permettent désormais, sur chaque site, de dissocier les frais de garde, ce qui facilite la délivrance d'attestations pour les déclarations d'impôts des familles. Les tarifs forfaitaires appliqués jusqu'à présent sur certains sites ne le permettaient pas.

Intégration de la salle du Fayé à Grosmagny

Depuis quelques années, nous faisons face à une augmentation croissante des inscriptions le midi. Cette tendance nous oblige à trouver chaque année des solutions pour accueillir les enfants, en maintenant une qualité de service optimale.

Pour l'année scolaire 2023-2024, les pré-inscriptions sur le site de Grosmagny faisaient état de la présence quotidienne de 40 enfants, auxquels pouvaient s'ajouter ponctuellement de nouvelles inscriptions (enfants au planning, inscriptions en cours d'année). Mais, le bâtiment que nous occupions habituellement le midi ne pouvait accueillir que 35 personnes à la fois.

En collaboration avec la mairie de Grosmagny, nous avons pu utiliser les locaux de la salle communale du Fayé pour les enfants inscrits durant le temps méridien. Cette intégration nous a permis :

- d'organiser un seul service de restauration, réduisant ainsi les déplacements et permettant à tous les enfants de disposer de plus de temps pour manger,
- d'accueillir les enfants dans un environnement moins bruyant, rendant le moment plus convivial et diminuant la fatigue liée au bruit,
- d'accéder rapidement à un grand espace de plein air après le repas

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Formation

En 2023, afin de poursuivre le développement des compétences des équipes d'animation, la CCVS a contribué à la formation de plusieurs agents :

- 1 animatrice a validé sont BAFA
- 2 directrices ont obtenu leurs BAFD
- 1 directrice a réalisé son stage pratique BAFD

Focus sur quelques temps fort

1ere édition de la fête de L'enfance

Le samedi 24 juin 2023, la commune d'Étueffont a accueilli la première édition de « la Fête de l'Enfance ». Les équipes de la petite enfance, de l'enfance, des médiathèques, ainsi que celles du Centre socioculturel la Haute Savoureuse, ont proposé une demi-journée riche en ateliers créatifs, sportifs et spectacles, a destination des familles du territoire communautaire. Pour une première, ce temps fort dédié à l'enfance a réuni 259 personnes : 118 adultes, 59 enfants de 0 à 3 ans et 82 enfants de 3 à 12 ans.

Réunion : « Ma première rentrée scolaire »

Le samedi 30 mai, une réunion destinée aux parents des enfants entrant en petite section a été organisée pour la deuxième année consécutive. Ce moment d'échange, réunissant une enseignante, une psychologue et des professionnelles de la petite enfance et de l'enfance, a permis de répondre aux interrogations des familles sur la première année de scolarisation. Lors de cette deuxième édition, 13 familles issues du territoire communautaire étaient présentes.

Perspectives et ambitions

Le cœur de mission

- Elaborer un projet pédagogique en lien avec le projet éducatif de la communauté de communes.
- Mettre en place des temps d'échange interne communs à l'ensemble des animateurs, afin d'harmoniser les pratiques.
- Mettre en place une réflexion collective sur les différents temps de l'enfant, afin de maintenir un accueil de qualité.

Le développement des compétences

- Poursuivre la formation des agents (BAFA, BAFD, formations spécifiques) dans le cadre d'une organisation des ressources humaines.
- Participer au développement des compétences en s'appuyant sur le programme de formation du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).

Faciliter l'accueil des enfants à besoins particuliers

- Maintenir l'inclusion des enfants porteurs de handicap et a besoins éducatifs particuliers, en développant des partenariats avec des intervenants et des structures spécialisées.
- Poursuivre le partenariat avec le pôle ressource de Loisirs Pluriel, afin d'accompagner pédagogiquement les équipes.
- Former les équipes et développer des espaces en s'appuyant sur l'approche Snoezelen.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Le Pôle Jeunesse et jeunes adultes : Open E3

Open E3 pour « Ecoute, Echange, Entreprendre » a pour ambition d'accompagner et de soutenir les projets initiés par les jeunes âgés de 12 à 25 ans…

Le réseau Open E3, tout comme la jeunesse, est en mouvement et doit rester ouvert à l'accueil de nouvelles initiatives. Ouvert aux imaginaires et au renouvellement perpétuel, au gré des jeunes qui le constituent, afin qu'ils puissent trouver leur place dans le futur.

Des espaces de créativité collaboratifs pour la jeunesse, ouverts à la population… Deux tiers lieux dans la communauté de communes : le « local E3 » à Etueffont et le « foyer E3 » à Rougemont-le-Château.

Ces tiers lieux représentent des espaces de grande ECOUTE. Ils constituent des laboratoires de réflexion de la jeunesse sur ce qui fonctionne ou pas, sur ce que l'on arrive à faire et à ne pas faire. Autant de terrains propices à trouver les solutions ensemble !

C'est apprendre par l'expérience, soi-même, avec les autres par l'ECHANGE de savoirs, des connaissances de chacun.

Et surtout ENTREPRENDRE localement… Faisons le nous-même ! En agissant autrement quand il n'y pas d'alternative. C'est développer l'autonomisation par le projet, la création d'associations et pourquoi pas l'émergence d'entreprises innovantes.

Ces lieux sont des outils révélateurs qui favorisent : l'expression, l'expérimentation d'autres façons d'être et de faire, la découverte et la mobilisation de ses capacités.

Pour celles et ceux qui n'ont pas forcément développé ou révélé leurs potentialités, un suivi plus personnel est organisé ; basé sur une identification informelle, puis par une initiation technique ciblée ou un moyen d'expression choisi.

A l'instar d'une médiathèque ou d'un point Info Jeunesse, en accès libre, les lieux sont ouverts à tous, particulièrement à la jeunesse, aux futurs et jeunes adultes.

L'identification des lieux et surtout la notion d'accès libre pour toute la jeunesse du territoire est essentielle pour la première incursion dans ces lieux et pour des participations volontaires aux actions organisées.

Au libre choix de chacun de s'engager ensuite, d'adhérer et de devenir Jeune Acteur :

271 jeunes et 18 jeunes adultes accompagnés en 2023 sur les actions dont 87 jeunes et 14 jeunes adultes sur les projets réalisés.

La prestation de service jeunes

Rappel : Au regard des projets réalisés, en 2020 Adapté au fonctionnement du pôle, la CAF a promu le dispositif « prestation de service jeunes » (PSJ) adapté au fonctionnement du pôle. Inscrit dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion (COG), la PS jeunes constitue un levier au profit des objectifs poursuivis par la CNAF et les CAF en direction des jeunes.

Ceci vise à proposer une offre à « haute qualité éducative » innovante et adaptée aux aspirations des jeunes, à faciliter le développement de nouveaux lieux d'échange et de collaboration entre eux, en encourageant la découverte, la création et les apprentissages de pair à pair, en particulier via les outils numériques (ex. : tiers-lieux, fablab).

Une convention de financement a été conclue avec la CAF du Territoire de Belfort pour la période couvrant les années 2021 à 2023 incluses.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Innovations 2023

La transmission des savoir-faire et des connaissances, l'échange des compétences sont au centre des valeurs et des missions du pôle jeunesse et jeunes adultes. C'est pourquoi ces tiers lieux sont ouverts à l'ensemble de la population et aux acteurs locaux, permettant ainsi la concrétisation de projets pluridisciplinaires.

L'évolution de ces lieux est déterminée par les centres d'intérêts et les prises d'initiatives des jeunes qui les fréquentent et qui en représentent des personnes ressources.

La jeunesse combine dans ses projets la volonté d'interagir avec la société.

En sus des Mini E et des Practice Café, définis par les Jeunes Acteurs (voir Rapport d'activité 2022), qui perdurent dans les tiers-lieux. Avec eux, nous avons imaginé de nouvelles rencontres régulières ouvertes à toutes et à tous, des sessions partagées en semaine.

Open Pop

Pour cela l'Open E3 ouvre à la population, association et particulier, des sessions partagées avec la jeunesse. Les Open POP.

Des sessions thématiques associées à des pratiques numériques qui répondent aux besoins ou aux attentes similaires, liés à l'informatique, le graphisme, l'audiovisuel et autres technicités. Nous avons accompagné des associations et particulièrement des retraités à la réalisation de tâches numériques (traitement de texte, tableur, email, traiter des photos, naviguer sur internet, monter des vidéos…). L'environnement partagé durant certains temps avec les générations participantes, a donné lieu à de la mixité et à de la solidarité.

Equipe et ressources

Notre mission consiste à faciliter le fonctionnement individuel du jeune et à développer des interactions sociales constructives, tout en incluant la jeunesse dans l'organisation collective.

L'équipe comprend :

- 1 coordinateur de pôle diplômé DEJEPS (développement de projets, territoires et réseaux).
- 1 facilitateur expérimenté en matière d'outils numériques, labélisé par la CAF « Promeneurs du Net » :

  Le Promeneur du Net (PdN) est un professionnel qui écoute, informe, accompagne, conseille et prévient sur le territoire numérique qu'est le web.
- 2 facilitateurs rompus aux outils numériques et culturels, mobilisés en fonction des périodes et des actions. L'un des facilitateurs mobilisés est un jeune issu du pôle, ayant bénéficié d'une formation BAFA, dans le cadre d'un financement inclus dans la CTG.

Les Jeunes Acteurs :

- Les jeunes adultes actifs sont considérés comme faisant partie intégrante de l'équipe, tant pour la réflexion qu'ils amènent que pour les prises de décision.

  Les plus jeunes ont besoin d'exemples moteurs comme peuvent l'être les jeunes adultes, acteurs de leurs projets. Par ailleurs, ces derniers peuvent être ouverts à l'avis des plus jeunes, qui ont leurs idées propres. Concilier les groupes dans un même lieu, afin de mieux échanger sur leurs différentes approches et connaissances au profit de projets collectifs se révèle être un atout.
- Une association gérée par la jeunesse (créée en 2021) porte comme objectif de démocratiser la culture numérique par le média audiovisuel, notamment en direction de la jeunesse.
  Elle est constante par ses appuis organisationnels lors de la conduite de certaines actions locales ; sollicite sans discrimination une part de la jeunesse dans ses projets.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

- Une seconde association portée par la jeunesse est en gestation pour 2024.

  Bien sûr, le réseau Open E3 est ouvert à toute création et/ou collaboration d'association à destination ou valorisant la jeunesse.

Les actions et projets 2023

L'objectif du réseau Open E3 est clair : soutenir les projets de la jeunesse du territoire, quels qu'ils soient : une réorientation scolaire, un accompagnement à l'épanouissement professionnel, des besoins d'expression ou relationnels, une mutualisation des moyens, la mise en perspective de certains projets, des organisations locales et intergénérationnelles…

Dans le cadre de l'appel à projets « Fonds Publics et Territoires » 2023 de la CNAF, dont l'objectif axé sur la jeunesse était de « valoriser l'engagement et l'autonomie des adolescents et jeunes adultes en soutenant tout particulièrement des projets initiés avec et par eux », ont vu le jour :

- 1 projet culturel, 1 projet numérique, 1 projet intergénérationnel, plus 1 projet citoyenneté et vie locale réalisés par les Jeunes Acteurs avec des échéances tenues sur l'année.
- 1 projet solidarité/cohésion de groupe en février.

1 action d'autofinancement a aussi été réalisée avec la jeunesse active dès le mois de janvier.

- 1 projet itinérant a été imaginé et coorganisé avec les adolescents en juillet.
- 1 projet audiovisuel a été conçu avec des Jeunes Actrices en collaboration avec un lycée du territoire.
- 1 projet photographique nomade restitué par le biais d'une exposition collective.
- 1 projet documentaire musical collaboratif et citoyen.
- 2 engagements collectifs sur des dispositifs régionaux et 3 nationaux (tremplin et concours).
- 1 projet individuel, concernant une réorientation post Bac. Une formation professionnalisante (Niveau 4) a été menée à son terme. Des suivis relatifs à l'orientation, aux études demeurent sous la forme d'échanges entres les pairs et les facilitateurs au fil de l'année.

Avec les jeunes volontaires, de janvier à décembre, ont été organisés :

- 19 actions événementielles locales ouvertes à la population.
- 4 collaborations culturelles sur le territoire.

Ces actions émanent d'expériences et de ressources individuelles de cette jeunesse, menées en organisationnel face à un public.

Certaines de ces actions collectives ont été valorisées sur Parcoursup par les futurs étudiants, tout comme sur un CV pour d'autres Jeunes Acteurs en recherche de job d'été et/ou en insertion professionnelle.

Les évènements sont des tremplins tests pour l'individu, pour des projets. Ils valorisent au grand jour la créativité et l'entreprise de cette jeunesse ainsi que sa détermination à produire des objets qui font sens pour son évolution.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Le cas particulier de Giromagny qui fait l'objet d'une gestion déléguée au Centre socioculturel la Haute-Savoureuse

Statistiques fréquentation service enfance CSCHS de septembre à décembre 2023

Accueil périscolaire (matin, midi et soir)

- 410 inscriptions à l'accueil périscolaire matin
- 3882 repas distribués
- 832 inscriptions à l'accueil périscolaire du soir

Accueil extrascolaire (mercredis et vacances scolaires)

- 653 inscriptions le mercredi matin
- 642 repas distribués
- 548 inscriptions le mercredi après-midi
- Vacances de la toussaint : 490 inscriptions

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

SCOLAIRE

Le service scolaire c'est une politique éducative communautaire répondant au dessein de construire un service uniforme et efficient qui contribue à l'éducation des enfants, en mettant en jeu un maillage éducatif dans un cadre concerté avec tous les acteurs. L'ambition vise une éducation pour le bien-vivre ensemble dans un parcours éducatif cohérent et de qualité.

En septembre 2023, le nombre de classes est identique à celui de l'année scolaire 2022-2023.

Le premier janvier 2023, 1001 élèves étaient accueillis dans nos établissement scolaires dont 668 enfants d'âges élémentaires et 333 d'âges maternels, au sein de 45 classes et 18 écoles.

Le changement à la direction du Pôle Scolaire.

Après une vingtaine d'années passées au sein de la CCVS Madame Corinne Walter-Bey a souhaité donner une autre orientation à sa carrière professionnelle en septembre 2023. Ainsi, depuis le 1er octobre 2023, c'est Monsieur Alain Spetz qui assure les fonctions de Directeur du Pôle, accompagné de Madame Annie Loré. Ensemble, ils assurent la coordination du service qui compte 27 agents dont 16 ayant pour mission principale le travail éducatif en école maternelle.

Impulser la formalisation d'un nouveau projet éducatif territorial (PEDT) 2023-2026.

Le PEDT représente un outil collaboratif qui a pour objet de mobiliser toutes les ressources du territoire, afin de garantir la continuité entre les différents temps de vie de l'enfant. L'ambition poursuivie consiste à développer une vision éducative d'ensemble, une complémentarité éducative en favorisant les échanges entre tous les acteurs de la journée de l'enfant, ce en respectant les domaines de compétence de chacun. Plaçant l'enfant au cœur de l'action éducative, il s'inscrit dans le prolongement du service de l'éducation, en cohérence avec les temps d'organisation scolaire, périscolaire et extrascolaire. Il est en l'occurrence complété par un « plan mercredi ». La convention est conclue entre la collectivité, la Direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) et la CAF.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Pour poursuivre la dynamique éducative de notre territoire, il était nécessaire d'établir un état des lieux par secteur scolaire. En fonction des manques et des ressources répertoriés, des pistes d'améliorations ont été proposées.

Les orientations du PEDT seront les suivantes :

- Développer une coéducation, complémentarité et une cohérence éducative.
- Accompagner l'enfant dans son évolution/parcours d'épanouissement.

Travailler au renouvellement de la convention territoriale globale (CTG).

Contrat d'engagement politique entre la collectivité locale et la CAF, la CTG vise à maintenir et à développer les services aux familles du territoire. Elle permet de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants et des familles.

Le projet de CTG porté par la communauté de communes s'articule autour des orientations stratégiques suivantes :

- le développement de l'offre d'accueil du jeune enfant et la réduction des inégalités territoriales,
- l'accompagnement des parcours éducatifs des enfants âgés de 3 à 11 ans et le soutien aux jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur parcours d'accès à l'autonomie,
- le soutien aux familles dans leur fonction parentale,
- l'accompagnement des familles et le développement de l'animation vie sociale,
- la garantie de la qualité et de l'accès aux droits pour l'ensemble des allocataires,
- le développement de la coordination entre les acteurs renforcer la communication en direction des familles.

Contribuer à la réussite éducative des enfants en mettant en place un accompagnement scolaire (CLAS)

Le dispositif permet aux enfants accompagnés de trouver les ressources dont ils ont besoin pour mieux réussir leur scolarité. Le CLAS participe de la continuité éducative, en s'associant avec l'équipe enseignante dans de nombreux domaines et notamment, en identifiant les besoins des élèves en fonction des aides déjà apportées au sein de l'école. Cet accompagnement favorise les échanges, la coopération, la collaboration et valorise l'école en l'ouvrant aux parents.

Le numérique

La communauté de communes répond aux besoins en numérique dans les écoles par l'installation de vidéoprojecteurs interactifs et plus largement, par le déploiement de moyens informatiques et bureautiques.

Le transport scolaire

La communauté de communes organise le transport des élèves et assure leur sécurité en proposant des exercices d'évacuation de bus et en fournissant des gilets de sécurité.

La commission dédiée aux affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires

Elle réunit des élus communautaires, des techniciens, des éducateurs mais également des partenaires. Elle constitue un lieu d'échange et de proposition sur l'évolution du service éducatif.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

CULTURE

La médiathèque intercommunale

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Dans la poursuite de la tendance de 2022, l'activité de la médiathèque intercommunale a fortement augmenté en 2023.

Le nombre de lecteurs est passé de 1453 à 1565 (hors scolaires) soit 8% de plus qu'en 2022. De même, la fréquentation des 6 médiathèques a progressé de 11% (37 317 entrées en 2023). Et le de prêts de documents, au nombre de 74 909, a encore progressé de 12%. A noter que 82 % d'entre eux concernent les livres et que le taux de rotation le plus élevé correspond aux jeux de société.

Les médiathèques rassemblent 72000 documents tous supports confondus et en incluant les prêts de la médiathèque départementale.

Cette hausse de l'activité est commune à toutes les médiathèques du réseau qui attirent constamment de nouveaux publics par leurs actions et leurs collections.

Côté collections, les budgets d'acquisition sont revenus à leur niveau initial (3,02 euros par habitant), ce qui permet de proposer constamment des nouveautés pour les livres, CD, DVD, jeux vidéo et jeux de société. Ces achats réguliers permettent un renouvellement constant et concourent à l'augmentation des prêts.

Le site de la médiathèque de Lepuix a fermé ses portes en décembre 2023. Un peu plus de 2000 documents ont été ventilés dans les autres médiathèques, services de la CCVS, ainsi que dans les écoles. Une foire aux livres organisée sur place a connu une très forte affluence. Les 5000 documents restants ont été confiés à la société Ammareal pour une vente en ligne. Les locaux seront restitués à la commune durant l'été 2024.

Les locaux de la médiathèque d'Auxelles-Haut ont été rénovés pour partie (hall d'accueil de 10 m²) pour s'adapter au mieux à l'accueil de tous, sachant qu'une dérogation a été nécessaire car le caractère particulièrement pentu de la rue rend impossible l'accès aux fauteuils roulants. Les travaux s'achèveront début 2024. L'équipe de bénévoles a démissionné mi-octobre ce qui a provoqué une fermeture provisoire de la médiathèque.

Les équipes de la médiathèque intercommunale ont légèrement fluctué avec toujours 8 salariés en 2023 et 25 bénévoles au lieu de 29 (6 départs, 2 arrivées).

L'activité des médiathèques est toujours dynamique, avec 121 animations programmées dans les différentes médiathèques ou hors-les-murs qui ont attiré plus de 2900 personnes : ont été proposées des animations récurrentes comme la dictée des nations, le prix croqu'histoires, le prix des lecteurs, une pyjama party, un escape game « Cornebidouille », l'exposition des œuvres d'artistes amateurs locaux, des travaux manuels autour de Noël, des ateliers pâtisserie, une foire aux livres, des jeux vidéo, des jeux de société, des spectacles dans le cadre de Conte et compagnies et des projections pour le mois du film documentaire.

De nombreuses séances d'histoires pour les enfants ont été animées autour des thèmes suivants : l'hiver, la mandoline, la musique, les femmes, l'Afrique, les papas, Noël. Les 80 ans du « Petit Prince » de Saint-Exupéry ont été célébrés auprès du public et de plusieurs classes.

Pour les adultes, 4 auteurs ont été invités à rencontrer le public : Thierry Simon, Laure Manel, Lola Sémonin (la Madeleine Proust) et Julien Sandrel. Pour les enfants, Sandrine Beau est intervenue dans 4 classes de la CCVS. Ces événements attirent de plus en plus de public, surtout lorsqu'il s'agit d'auteurs connus.

La participation à l'été culturel a permis de programmer 3 événements en juillet et en août : un concert rock pour enfants « le bal des sales gosses », un spectacle familial autour du diabolo et un autre autour du clown « Rosie Volt : la natür, c'est le bonhür ! ».

D'autres spectacles ont été proposés au public : concert de musique de chambre pour le public et les scolaires et « contes au coin du feu » par Franck Meinen.

Un concours photo amateur de portrait des femmes habitant les Vosges du sud a donné lieu à une belle exposition qui a circulé entre les médiathèques.

Le projet colporteur d'histoires a débuté timidement avec 2 séances prévues : une à Etueffont en partenariat avec le pressoir ; celui prévu à Giromagny avec le producteur de miel de Chaux a été annulé, faute de participants.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Le projet en partenariat avec le Département prévoyant le recueil de récits de vies de personnes âgées du Territoire de Belfort a concerné 6 habitants de la CCVS (résidant à leur domicile ou en Ehpad). Ces recueils de paroles ont abouti à l'impression du fascicule « Des voix d'ici, des vies d'avant » et à des lectures très émouvantes par la conteuse Laurence Hilaire-Salvi. En lien avec ce projet, les médiathèques ont accueilli des classes en présence de personnes âgées sur « l'école d'autrefois » pour découvrir une exposition et des lectures de témoignages ou anecdotes.

A l'initiative du Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV) qui a piloté le projet, un carnet de voyages des Vosges du Sud est en cours. Concernant les 4 versants du Ballon d'Alsace, ce projet a d'abord été déployé dans les Vosges à la médiathèque du Thillot, en Haute-Saône avec les médiathèques de Rahin et Chérimont, dans le Haut-Rhin avec la Communauté de communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach à Masevaux, avant d'arriver dans le Territoire de Belfort et plus précisément à la CCVS, en partenariat avec la médiathèque intercommunale. Concrètement, 3 randonnées et 3 ateliers artistiques ont eu lieu. 14 participants et jusqu'à 5 accompagnateurs ont suivi une première randonnée à Auxelles-Haut en octobre 2023. Celle-ci sera suivie de deux autres en 2024 à Giromagny et à Lepuix. Ces trois randonnées avec des pauses pour « croquer la nature » sont prolongées le samedi suivant par des ateliers artistiques. L'édition des carnets de voyages et l'exposition sont prévues en septembre 2024 à la médiathèque de Giromagny.

Le prix des lecteurs 2023 a été remporté pour la première fois par la bande dessinée de la sélection. Il s'agit de « Jours de sable » d'Aimée de Jongh, qui résidant aux Pays-Bas n'a pas pu se déplacer dans les médiathèques pour rencontrer les lecteurs.

41 classes (primaires et collèges) ont été accueillies, soit 265 accueils dans l'année, auxquels s'ajoutent des groupes des résidences St-Joseph, les Vergers, des Eparses, de l'IME, des crèches et halte-garderie. Depuis 2023, les personnes âgées d'Age & vie de Chaux sont accueillies également.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

La forge-musée

2023, une année de transition pour la gestion de la forge musée

Jusqu'en fin d'année, son fonctionnement a été régi comme suit :

- La Communauté de communes des Vosges du sud a assuré le recrutement d'un agent d'accueil durant la période d'ouverture et les frais liés au fonctionnement du musée
- La mairie d'Etueffont propriétaire du bâtiment et des collections a géré cet ensemble
- L'association Forge musée a organisé des animations tout public, les démonstrations de forge pour les groupes et les stages de forge.

Par délibération n°074-2023 du conseil communautaire, en date du 4 juillet 2023, portant modification des statuts communautaire, Monsieur le Président a proposé le transfert de la compétence « gestion de la forge musée » à la commune d'Etueffont.

A compter du 1er janvier 2024, la compétence gestion de la forge musée d'Etueffont ne sera plus exercée par la communauté de communes. Les services de la CCVS se sont mobilisés pour accompagner le transfert de compétence.

Période d'ouverture

- Du 1er juin au 30 septembre, du mercredi au dimanche de 14h à 18h
- Du 1er au 31 octobre, les samedis et dimanches de 14h à 18h
- Pendant les vacances scolaires d'automne, du mercredi au dimanche de 14h à 18h
- Fermé le 1er mai, le dimanche de Pâques et le week-end de la Pentecôte

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

La fréquentation

Une fréquentation fortement en hausse : 1978 contre 1450 visiteurs en 2022

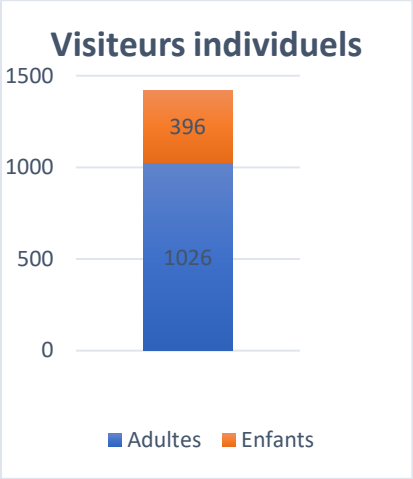

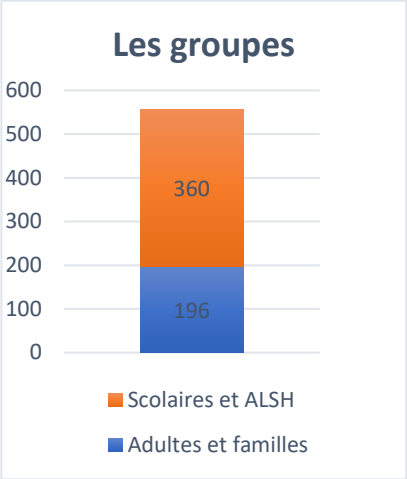

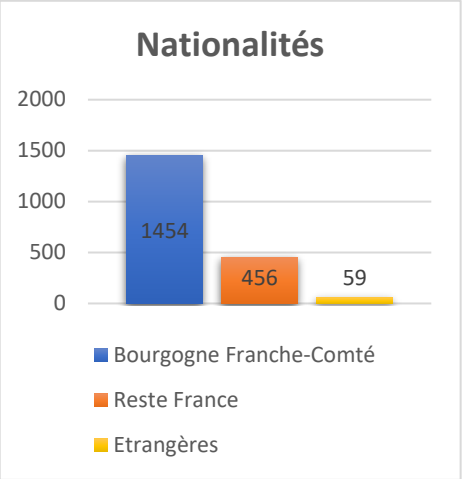

Une augmentation du public enfants (scolaire et centre de loisirs) justifiée par de nouveaux outils et supports pédagogiques adaptés au public jeunes : jeux de piste et exposition sur les végétaux organisée en partenariat avec la Maison de l'Environnement.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

VIE ASSOCIATIVE

Mag des Associations

Nouveau prestataire pour la création graphique du Mag des AssoS et donc nouveau look. Nous avons fait appel aux services de Philor, prestaire local.

Il a fallu repenser la distribution du Mag des AssoS qui jusqu'à présent n'était pas efficace. C'est La Poste qui s'en est chargé.

2 magazines trimestriels ont été réalisés et distribués.

38 associations et municipalités ont communiqué leurs manifestations et la présentation de leurs activités.

Pass'Sport & Culture

Reconduction du dispositif mis en place en 2022 qui associe la CCVS et les communes qui le souhaitent.

Le pass'sport & culture permet de contribuer à l'épanouissement, au développement physique et intellectuel des enfants et des adolescents domiciliés dans le ressort de la communauté de communes, tout en encourageant l'activité associative.

Voici la répartition du dispositif en 2023 :

	Montant de l'aide	Nombre d'attestations reçues	Total/commune
CCVS	15 €	862	12 785 €
Anjoutey	10 €	28	280 €
Auxelles-Bas	10 €	17	170 €
Bourg-sous-Châtelet	30 €	8	240 €
Chaux	10 €	67	666.40 €
Etueffont	15 €	96	1 437.50 €
Felon (nouveau)	50 €	9	450 €
Giromagny	30 €	128	2 513.30 €
Grosmagny	10 €	40	400 €
Lachapelle-sous-Chaux	20 €	42	840 €
Lachapelle-sous-Rougemont	10 €	36	354 €
Lamadeleine-val-des-anges (nouveau)	15 €	1	15 €
Lepuix	15 €	40	595 €
Leval	30 €	14	420 €
Petitefontaine	10 €	11	110 €

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Petitmagny (nouveau)	10 €	21	210 €
Riervescemont	15 €	7	105 €
Romagny-sous-Rougemont	35 €	13	455 €
Rougegoutte (nouveau)	15 €	69	1 025 €
Rougemont-le-Château	50 €	105	5 147.4 €
Saint-Germain-le-Châtelet	30 €	56	1 700 €
Vescemont	10 €	54	538 €

862 enfants (3-18 ans) domiciliés dans l'une des communes participantes ont ainsi bénéficié du Pass' Sport & Culture 2023, pour un total de 31 597 € d'aides.

95 clubs ou associations ont accueillis des enfants utilisant le Pass'Sport & Culture de la communauté de communes.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

TOURISME

Office de tourisme Giromagny

2023 : la gestion de l'Office de Tourisme situé à Giromagny est retirée de la convention de partenariat avec Belfort Tourisme. L'accueil et le fonctionnement de l'OT à Giromagny est géré directement par le service tourisme de la communauté de communes.

Bilan de l'activité de l'OT 2023 et des animations 2022

La saison a été marquée par plusieurs temps forts : le festival Fort en Musique, le festival Contrefort, la montée du Ballon... Mais elle a été perturbée par les travaux dans le centre-ville de Giromagny qui ont paralysé la circulation devant l'établissement.

	2023	2022	2021	2020
Fréquentation Point Info Vosges du Sud				
Nombre de visiteurs cumulés	**665**	**170**	**484**	**639**
France	595	141	444	628
Pays étrangers	70	29	40	11

La fréquentation de la saison 2023 est en hausse significative de + 2 9 1 % par rapport à 2022. Cela s'explique notamment par le Passage du Tour de France.

Convention avec Belfort Tourisme

L'animation touristique du territoire, dont les visites estivales et un éductour ont été délégués à Belfort Tourisme.

Bilan des visites estivales 2023

Année	**2023**	**2022**	**2021**	**2020**
Nb de visites	**20**	**20**	**20**	**10**
Nb de visiteurs	**301**	**326**	**224**	**153**
EVOLUTION DE LA FREQUENTATION	**-7,66 %**	**+ 45,53 %**		

Petite baisse en nombre de personnes au programme d'animation qui s'explique par les annulations de la balade à dos d'âne, ainsi que d'une des deux présentations de la brasserie de Giromagny (l'une pour cause de mauvais temps et de confusion en termes de communication avec des sorties similaires non accompagnées, l'autre par manque de participants). **On peut plutôt parler d'une fréquentation stable par rapport à 2022.**

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Animation	Commune	Nb de personnes en 2023	Nb de personnes en 2022
Visite de la Scierie communale	Lepuix	14	14
Elevage de chiens Loup	Lepuix	26	27
Initiation Golf 18 trous	Rougemont-le-Château	8	9
Présentation de l'exploitation de safran	Rougegoutte	10 (visite reportée pour cause de météo)	30 (en 2 visites)
Visite du Jardin Saint Nicolas	Rougemont-le-Château /Saint-Nicolas	16	22
Visite du Fort Dorsner	Giromagny	25	13
Ferme Seidel	Grosmagny	22	24
Présentation de la pisciculture Beaume	Lachapelle-sous-Chaux	30	30
L'art du vitrail (présentation de savoir- faire)	Maison Mazarin Giromagny	15	20
Visite de la Brasserie Franc Comtoise (2 visites)	Giromagny	15 (1 visite annulée par manque de participant)	19
Visite historique de Giromagny	Giromagny	20	11
Visite de la Maison Mazarin	Giromagny	19	20
Visite de l'atelier d'Agnès Descamps	Rougegoutte	7	11
Métier Apiculteur	Chaux	20	
Sentier des mines	Giromagny	13	
Fabrication de cabanes ***Nouveauté***	Ballon d'Alsace	19	
Qi Gong & Nature ***Nouveauté***	Auxelles-Haut	12	
Démonstration de céramique ***Nouveauté***	Giromagny	10	
Balade à dos d'âne ***Nouveauté***	Etueffont	Annulé par manque de participant et de mauvais temps	

Les coups de cœur des visiteurs : la fabrication de cabanes, la visite avec dégustation à la pisciculture ainsi que la visite de la Maison Mazarin.

Eductour

Sur demande du service tourisme de la CCVS, Belfort Tourisme organise depuis quelques années un éductour adressé aux professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, partenaires institutionnels limitrophes), afin de favoriser l'attractivité touristique du territoire.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

L'éductour 2023 avait pour thématique la découverte des hébergeurs : camping de la Seigneurie, roulotte Mond'Idéal, Gîte à Rougemont-le-Château, chambre du Golf, Eco-Gîte à Auxelles-Haut.

Plus de 20 participants.

La maison du tourisme du Ballon d'Alsace

La Maison du Ballon d'Alsace a ouvert ses portes pendant l'été 2023 :

- les dimanches 18 et 25 juin, 2 juillet, 3,10 et 17 septembre
- 7 jours sur 7 : du 8 juillet au 1er septembre 2023
- de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

La saison 2023 a permis d'accueillir 5778 visiteurs (pour rappel : 4783 en 2021 et 9120 en 2022) durant 62 jours d'ouverture (pour rappel : 62 en 2021 et 77 en 2022) répartis de la façon suivante :

- en juin (2 dimanches d'ouverture) : 178 visiteurs
- en juillet (1 dimanche et 24 journées d'ouverture) : 2017 visiteurs
- en août (31 journées d'ouverture) : 3188 visiteurs
- en septembre (1 journée d'ouverture et 3 dimanches) : 395 visiteurs.

La moyenne est donc de 93 visiteurs / jours en 2023, soit une plus faible fréquentation (118/jour en 2022)

- fin juillet-début août et fin août en raison de la météo plus que maussade : moyenne de 48 visiteurs / jour
- au début des congés scolaires du 8 au 12 juillet avec environ 60 visiteurs / jour

Concernant les week-ends et jours fériés la fréquentation a été la suivante :

- Samedis : 88 visiteurs / jour
- Dimanches : 99 visiteurs / jour (dimanches de juin : 89 visiteurs /j ; dimanches de septembre : 112 visiteurs/j)
- 14 juillet et 15 août : 130 visiteurs / jour

Une affluence record a été mesurée :

- Le 20 aout, lors du marché artisanal, avec 252 personnes.

Origine principale des 5778 visiteurs :

- France : 75 %
- Pays-Bas : 9 %
- Allemagne : 8 %
- Belgique : 7 %
- Suisse : 2 %

Les animations à la maison du Ballon d'Alsace :

- Du 18 juin au 17 sept : exposition « La belle traversée du Massif des Vosges », consacrée au sentier de randonnée qui traverse le massif des Vosges du nord au sud. L'exposition invitait les visiteurs à découvrir 16 sites situés entre Wissembourg et Belfort en mettant l'accent sur son histoire et ses paysages.
- Programme estival de balades et ateliers organisé par le PNRBV pour la troisième année consécutive au Ballon d'Alsace dont :

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

  - Dix balades accompagnées par les Accompagnateurs en Montagne (AEM) bénéficiant de la marque « Valeurs Parc naturel régional», balades au départ des quatre sites d'accueil estivaux (Ballon d'Alsace, Grand Ballon, col de la Schlucht et Château Lambert).
  - Deux ateliers ont été proposés par la Maison de la Nature des Vosges Saônoises,
- Nouveau : cette année la Maison Départementale de l'Environnement de Malsaucy proposait également un programme de 20 animations sur le site du Ballon d'Alsace (yoga nature, bains de forêt, balades, photographie immersive) et un Jeu de piste « Le secret du Grand Tétras » destiné aux familles.

2613 demandes ont été formulées auprès des agents d'accueil concernant :

- Informations générales : massif du Ballon d'Alsace, vallées voisines, Parc des Ballons des Vosges, Massif des Vosges
- Randonnées pédestres : cartes, itinéraires…
- Vélo : carte de pistes cyclables, itinéraires vélo route / Vtt / à assistance électrique
- Informations pratiques : commerce, sanitaires, point d'eau, stations essence…
- Hébergement Restauration : hôtels, restaurants, fermes-auberges, camping, aires de stationnement camping-car…
- Tour de France : itinéraires, horaires de passage…
- Autres

Opération Grand Site - Ballon d'Alsace

- Avis favorable de l'inspecteur des sites rendu fin janvier 2023
- Signature de la charte de partenariat par les 35 partenaires de l'OGS le 24 octobre 2023, montrant l'engagement des collectivités et de l'Etat dans la démarche d'obtention du label Opération Grand Site de France

Ceinture fortifiée

- Lancement du site internet de la ceinture fortifiée www.franchementforts.fr : Conférence de presse le 27 avril 2023
- Impression des Z Cards et distribution pour fin d'année
- Lancement de l'application mobile pour fin d'année
- Traduction du site, de l'application et de la ZCard
- Le dépôt de la marque « Franchement Forts » sur INPI

Pistes et sentiers

La communauté de communes contribue au balisage et à l'entretien des sentiers dits d'intérêt communautaire qui ne sont pas inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Aide à l'immobilier d'entreprise

La loi NOTRe du 7 août 2015 a transféré la compétence « développement économique » aux intercommunalités. La mise en œuvre d'une convention d'autorisation avec le Conseil régional Bourgogne Franche-Comté permet à Région d'intervenir en complément de la communauté de communes. Cette convention a été renouvelée en 2021 puis en 2022 et 2023.

Ce dispositif a permis le financement de projets bâtimentaires des entreprises du territoire. L'entreprise Plubeau, dans le cadre du développement de son activité à Auxelles-Bas, a reçu une avance remboursable de 10 000 €. La communauté de communes attribue également des aides pour les projets d'hébergements touristiques, sous forme d'une subvention de 1 000 €. Les propriétaires du Château de La Rosemontoise à Vescemont ont ainsi reçu une aide de 1 000 €.

Ces soutiens financiers permettent à ces projets d'investissements d'accéder aux financements régionaux, qui, en fonction du montant des opérations, peuvent représenter plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Contrat de relance et de transition écologique

Le gouvernement a souhaité la mise en œuvre d'un Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) avec l'ensemble des collectivités territoriales et leurs groupements. Le territoire communautaire a été défini comme le périmètre de déploiement du CRTE.

Cette contractualisation entre l'Etat et la communauté de communes, signée le 7 février 2022, est le fruit d'une coopération entre la communauté de communes et l'ensemble de ses communes. Un ensemble de projets, d'actions et de projections d'opérations a pu être identifié et inscrit dans le CRTE. Comportant un diagnostic et les contours du projet de territoire, le CRTE permet de disposer, dans un document unique, d'un panorama des projets et actions mis en œuvre au sein de la CCVS.

Les projets et les actions ainsi identifiés ne forment pas une liste fermée. Des modifications, des compléments, voire des ajouts ou des suppressions de projets et/ou d'actions permettront au CRTE d'être au plus proche des réflexions et des opérations des communes et de la communauté de communes.

Opération de revitalisation de territoire

La communauté de communes et la commune de Giromagny ont signé la convention-cadre de l'Opération de revitalisation de territoire (ORT) en février 2020. La commune de Giromagny, lauréate du programme « Petites Villes de Demain » (PVD), bénéficie d'une ingénierie et d'une offre de service destinées à accompagner le projet de développement de la commune. Les orientations et les actions mises en œuvre dans le cadre du programme PVD avaient vocation à être inscrites dans une convention d'ORT.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

URBANISME ET DROIT DES SOLS

Le service est composé de deux agents à temps plein : un responsable de service et un agent instructeur.

Les missions du service

La mission principale du service est l'instruction des autorisations droit des sols (ADS) : CUb – DP – PC – PA – PD – AT.

En 2023, le service a traité 570 dossiers (voir détail dans le tableau ci-dessous). Cela représente une réduction significative. Elle résulte notamment de trois facteurs :

- la fin du processus de transfert aux communes de l'instruction des certificats d'urbanisme de simple information (- 77 dossiers)
- le contexte économique de la construction avec l'augmentation du coût des matériaux et de la hausse importante des taux d'intérêts amorcée en 2022.
- la réduction du nombre de permis de construire et de certificats d'urbanisme peut également être imputée à la réduction de l'effet PLUi qui avait conduit de nombreux propriétaires à engager des démarches pour valoriser leur terrain durant l'année 2022. Ce fait est particulièrement marqué à Rougegoutte où le nombre d'autorisations a été divisé par deux et même par 4 s'agissant des permis de construire.

Enfin, il est a noté que les demandes de permis de construire ont conduit à la création de 25 logements supplémentaires sur la CCVS. Il s'agit d'une réduction importante par rapport à 2022 qui a vu l'autorisation de créer 36 nouveaux logements. Cependant, cette réduction est à nuancer dans le sens ou un nombre non négligeable de permis n'ont toujours pas été mis en œuvre en 2024.

Dans le cadre de cette mission, les agents du service sont également amenés à recevoir les demandeurs pour des préanalyses ou des interrogations sur les dossiers traités. A ce titre, 75 porteurs de projets ont été reçus dans le cadre de rendez-vous avec le responsable de service. Plusieurs personnes ont également été accueillies ponctuellement, sans rendez-vous, pour des renseignements. Et enfin, des échanges téléphoniques avec des porteurs de projets sont réalisés chaque semaine.

Le service est également à la disposition des communes (élus et secrétariats) pour tout renseignement et conseil juridique notamment dans le cadre de visites de terrain ou de contentieux.

Une autre mission assurée par le service ADS consiste au suivi des déclarations d'intention d'aliéner.

Le service ADS suit l'évolution des documents d'urbanisme en vigueur dans les communes. En 2023, une procédure de modification du PLU de la commune de Giromagny avec enquête publique a été menée et validée.

Enfin, le service Urbanisme assure le suivi du PLUi. Le travail effectué en 2023 a permis d'aboutir à une version du zonage et du règlement quasiment définitive.

Cela a consisté notamment en l'organisation de :

- Deux comités de pilotage (COPIL)
- La création d'un groupe restreint de travail composé des élus dont les délégations sont liées au PLUi (tourisme, assainissement, environnement, transports…), afin d'étudier les points en suspens et de les faire valider par le COPIL.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

- Des rencontres individuelles avec les communes concernées par les OAP (début d'année) et par les points de zonage ou règlement encore en suspens.
- De nombreuses autres réunions de travail notamment en lien avec la direction départementale des territoires sur le projet d'extension du plan de prévention des risques d'inondation du bassin de la Savoureuse pour assurer une certaine cohérence entre les deux documents.

DOSSIERS INSTRUITS EN 2022									
Commune	**AT**	**PA**	**PD**	**Cua**	**Cub**	**PC**	**DP**	**Total**	
Anjoutey	0	0	1	0	2	5	17	**25**	**-9**
Auxelles-Bas	0	0	0	0	0	1	18	**19**	**+2**
Auxelles-Haut	1	0	0	0	1	4	10	**16**	**-5**
Bourg-sous-Châtelet	0	0	0	0	0	4	5	**9**	**-6**
Chaux	0	0	1	1	1	8	29	**40**	**-17**
Etueffont	3	1	0	0	2	5	44	**55**	**-2**
Felon	0	0	1	4	0	4	14	**23**	**-4**
Giromagny	2	0	7	0	14	8	66	**97**	**+7**
Grosmagny	0	0	0	0	4	2	15	**21**	**-15**
Lachapelle-sous-Chaux	0	0	0	0	4	8	19	**31**	**-3**
Lachapelle-sous-Rougemont	0	1	0	0	1	2	7	**11**	**-9**
Lepuix	2	0	0	0	3	5	31	**41**	**+9**
Leval	0	0	0	0	0	1	6	**7**	**+3**
Petitmagny	0	0	0	3	4	1	6	**14**	**-10**
Riervescemont	0	0	0	0	0	1	0	**1**	**-8**
Romagny-sous-Rougemont	0	0	0	0	4	4	12	**20**	**+8**
Rougegoutte	0	0	1	0	5	4	15	**25**	**-38**
Rougemont-le-Château	1	0	2	2	1	4	39	**49**	**-28**
Saint-Germain-le-Châtelet	0	0	0	1	3	3	18	**25**	**-7**
Vescemont	1	0	0	0	7	14	19	**41**	**-14**
Total	**10**	**2**	**13**	**11**	**56**	**88**	**390**	**570**	
Différence par rapport à 2021	**-1**	**-5**	**+3**	**-77**	**-26**	**-15**	**- 24**		

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PREVENTION DES INONDATIONS

Qu'est-ce-que la GEMAPI ?

La compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) est exercée par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Cette compétence regroupe 4 items du code de l'environnement :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- La défense contre les inondations et contre la mer,
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Afin de mener à bien cette compétence, la CCVS lève une taxe GEMAPI dont le montant a été fixé à 180 591 € en l'année 2023. Cette somme est calculée en prenant en compte les études et les travaux à venir, l'estimation des dépenses, les subventions mobilisables et les frais de fonctionnement.

Le projet de restauration du Rhôme à Auxelles-Bas

Pour rappel, le Rhôme a débordé à Auxelles-Bas en 2020, ce qui a engendré la destruction partielle d'un chemin rural. Des premiers travaux d'urgence ont été réalisés mais se sont avérés insuffisants. Il a donc été décidé de lancer une étude globale, afin de concevoir un projet de restauration qui englobe l'ensemble des problématiques liées au Rhôme. L'étude menée par le bureau d'études SAFEGE est en cours de finalisation. Un scénario préférentiel doit être choisi par le COPIL et sera présenté aux différents propriétaires en 2024.

GEMAPIWEB

La CCVS et l'entreprise Illicoweb ont mis au point le site GEMAPIWEB. Ce site permet d'optimiser la gestion des dossiers et la coordination des différents acteurs liés aux milieux aquatiques et aux risques d'inondation.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Le site permet également aux habitants de signaler un quelconque problème via le formulaire disponible avec le lien suivant : https://www.gemapiweb.fr/90/CC-Vosges-du-Sud/signaler-probleme

Artificialisation des cours d'eau en traversée urbaine

En 2023, le service GEMAPI a été grandement sollicité pour des effondrements de berges, notamment sur la Madeleine, à Etueffont. Ce phénomène n'est pas anodin. En effet, les cours d'eau en traversée urbaine ont tous subi des modifications humaines au cours du temps (recalibration, rectification, seuils…), afin de diminuer leur fréquence de débordement. Ces aménagements engendrent une augmentation de la capacité hydraulique et donc une augmentation de la vitesse d'écoulement. Par conséquent, les cours d'eau s'incisent, c'est-à-dire qu'ils se creusent, jusqu'à passer sous les berges qui s'effondrent comme le montre la photo suivante.

Ces rivières artificialisées sont déséquilibrées, ce qui crée des difficultés de gestion à long terme, notamment au niveau financier. En effet, les linéaires concernés sont très importants.

Aujourd'hui, la gestion et la restauration des cours d'eau se basent sur des solutions naturelles lorsque le contexte le permet. L'objectif est de remettre les rivières dans leur état initial tout en tenant compte des enjeux d'inondation…

La CCVS accompagne les propriétaires dans les démarches administratives liées aux cours d'eau. Elle apporte également une vision technique et propose des solutions.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Suivi d'étiage

Les Vosges méridionales présentent une grande sensibilité à la sécheresse. En effet, la géologie y est relativement imperméable. Malgré une pluviométrie annuelle importante (env. 2 000 mm/an au Ballon d'Alsace), les débits diminuent très rapidement. A cela s'ajoutent les changements climatiques. Suite à l'observation de cours d'eau assecs au cours des dernières années, la CCVS a mis en place un suivi sur plusieurs stations.

En 2023, le début de l'été est marqué par des températures importantes et une faible pluviométrie. Les débits ont vite atteint des valeurs faibles. En juillet et en août, les orages ont permis de maintenir un niveau suffisant. C'est en fin d'été/début d'automne que la situation était la plus dégradée avec des températures très importantes et une quasi-absence de pluie. A cette époque, la totalité des stations suivies présentaient des débits très faibles, voire nuls (flaque). Certains linéaires qui n'ont pas été suivis étaient à sec. L'impact sur la biodiversité est catastrophique et se reflète dans les suivis piscicoles, notamment avec des populations en chute libre ces dernières année.

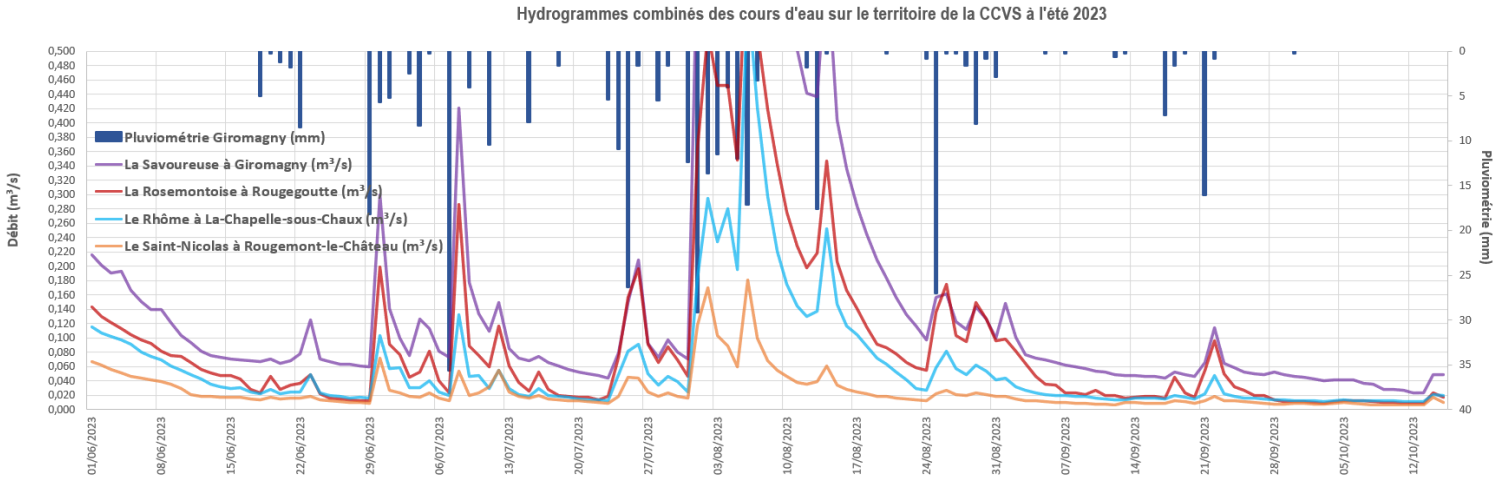

MISEN Etangs

Le territoire de la CCVS présente une importante quantité de plans d'eau, environ 900, soit 2% de la surface totale. En l'état, ces plans d'eau ont un impact très important sur la qualité et la quantité d'eau dans les rivières en été. En effet, ils prélèvent de l'eau dans le milieu naturel et en évaporent une partie, modifient la qualité physico-chimique et réchauffent les ruisseaux frais de première catégorie piscicole…

Afin d'accélérer la mise en conformité des étangs du département, la Direction départementale des territoires (DDT) a lancé une Mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN). Cette MISEN regroupe l'ensemble des acteurs de l'eau du département. Le bassin Rhôme-amont&Combois a été sélectionné comme secteur prioritaire. Le Combois est le secteur test qui sera étudié en premier. L'objectif consiste à mener une campagne de terrain sur les plans d'eau, afin d'identifier les enjeux et les impacts de chaque étang et de déterminer les travaux nécessaires à la mise en conformité du bassin versant. La phase terrain a été réalisée avec la CCVS en 2023 et une stratégie sera élaborée en COPIL courant 2024.

Implication à l'échelle du SAGE Allan

La Communauté de communes des Vosges du sud faisant partie intégrante du SAGE Allan, est engagée dans l'ensemble des réflexions qui ont cours à l'échelle du bassin versant dans les 5 thématiques suivantes :

- Morphologie et milieux aquatiques
- Pollutions et qualité de l'eau
- Gestion quantitative de la ressource en eau

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

- Prévention des inondations
- Organisation et communication

Cette participation implique :

- L'étude de gouvernance qui vise à organiser la gouvernance du grand cycle de l'eau à l'échelle du bassin versant de l'Allan
- Le contrat de bassin 2022-2024 qui est un accord technique et financier, notamment destiné à aider les collectivités à mettre en œuvre des travaux, pour atteindre le bon état des milieux aquatiques
- L'élaboration d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)

Le budget de l'année 2023

Les résultats financiers de l'année 2023 sont les suivants :

en € TTC	Dépenses	Recettes = subventions + taxe	Résultat
Fonctionnement	66 978	180 693	113 716
Investissement	13 874	3 620	-10 254
Total	80 852	184 313	103 461

Répartition des dépenses de fonctionnement et d'investissement :

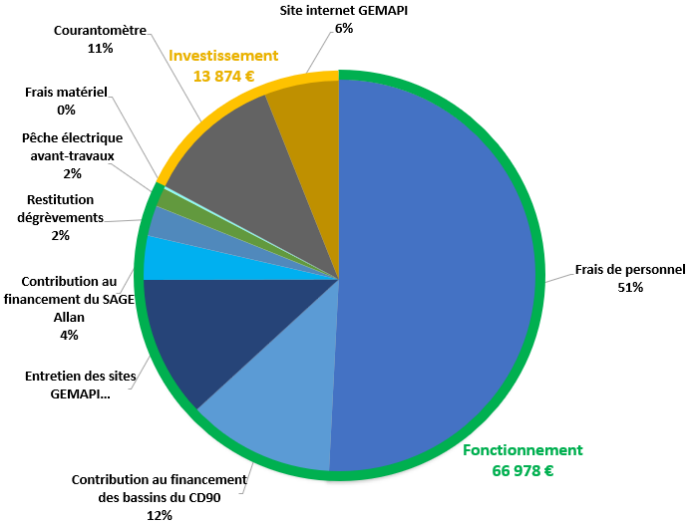

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

LA GESTION DES DECHETS

Les déchets ménagers

La communauté de communes adhère au SMICTOM de la zone sous-vosgienne qui gère la collecte et l'élimination des déchets ménagers. Le syndicat facture ses services à ses adhérents, qui chacun pour ce qui le concerne détermine les tarifs à l'usager. Le montant de la contribution nette au SMICTOM au titre de 2023 s'est élevée à 1 795 367,85 €.

Tableau de synthèse des collectes de déchets par commune

	Poids en KG			Déchèterie		
Communes	OM	Verre	Collecte sélective	Nombre d'apporteurs		Poids
				Fixe	Mobile	Mobile
Anjoutey	70 800	18 095	40 700	2 596		
Auxelles Bas	36 620	23 730	29 760	211	275	26 050
Auxelles Haut	22 100	16 410	15 620	173		
Bourg s/Chatelet	16 400	7 595	7 220	616		
Chaux	104 880	38 600	91 460	769	235	26 613
Etueffont	120 100	89 520	101 820	6 669		
Felon	16 640	11 195	17 780	912		
Giromagny	361 000	131 605	220 740	2 263	1 416	139 230
Grosmagny	47 720	13 535	31 340	1 384		
Lachapelle s/Chaux	54 280	21 205	45 920	300		
Lachapelle S/Rgt	63 100	21 890	37 560	1 376		
Lamadeleine	3 900	1 395	2 940	65	13	2 320
Lepuix	62 520	58 055	69 800	986	715	43 900
Leval	21 480	8 600	16 000	1 315		
Petitefontaine	14 000	14 315	12 120	630		
Petitmagny	39 800	18 450	17 980	1 149		
Riervescemont	10 840	2 585	7 940	40		
Romagny	33 260	0	18 520	1 161		
Rougegoutte	85 700	38 455	74 720	1 339	305	23 770
St Germain le Chatelet	127 320	48 750	96 860	7 742		
Vescemont	49 880	18 645	47 660	2 101		
Rougemont le Château	84 600	42 920	61 480	1 077		

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

TOTAUX	**1 446 940**	**645 550**	**1 065 940**	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les déchets verts

La déchèterie située sur le site de la station d'épuration de Giromagny a définitivement fermé le 5 avril 2022. Depuis cette date, une zone temporaire de dépôt de déchets verts est installée à Vescemont, le long de la RD24, à l'emplacement actuel de l'écopoint.

La déchèterie d'Etueffont demeure accessible à tous.

En 2023, ce ne sont pas moins de 832,71 tonnes de déchets verts qui ont été collectés, dont 647,25 tonnes à Vescemont, soit 204 vidages et 185,46 tonnes à Etueffont pour 20 vidages.

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

LES MOYENS GENERAUX

Finances – comptabilité – paies

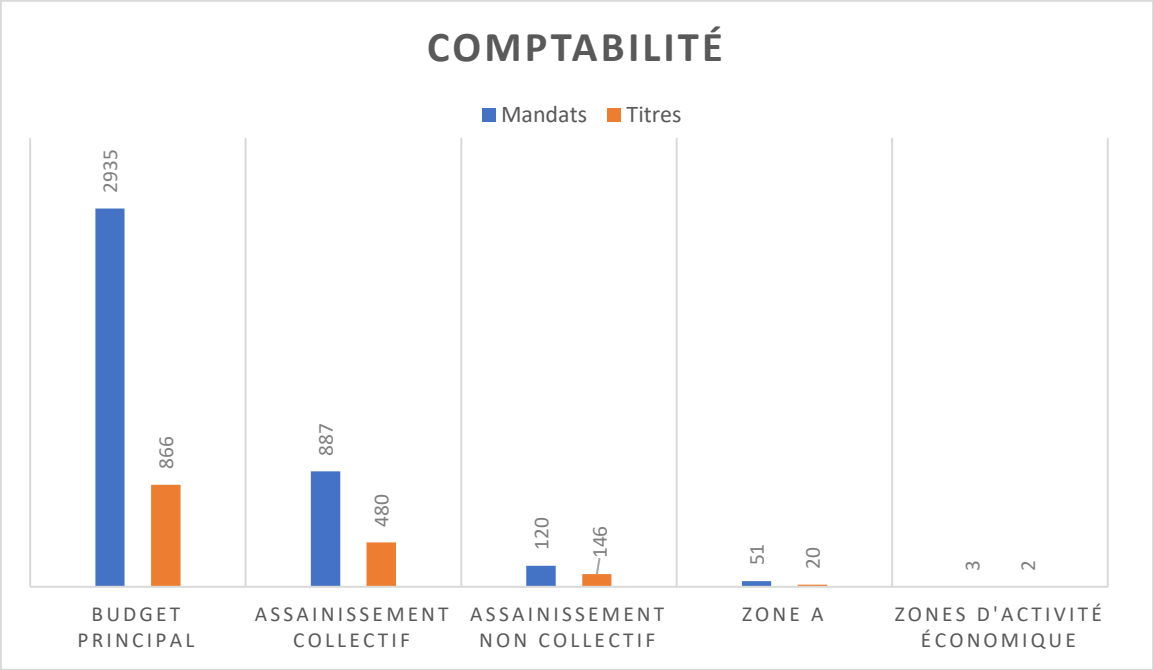

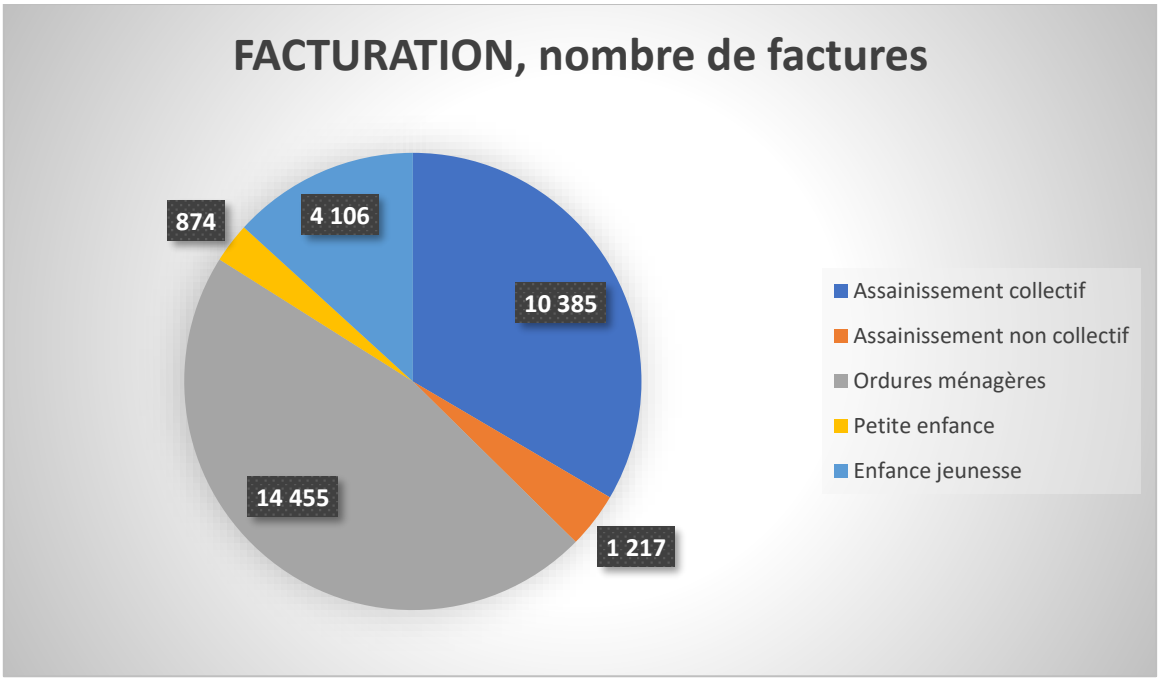

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Personnel

Effectifs

- 81 postes ouverts au 31/12/2023 représentant 70,76 ETP
- 66 postes pourvus par des titulaires représentent 56,85 ETP
- 4 postes pourvus par des contrats à durée déterminée longs, pour 4 ETP
- 2 postes pourvus par des contrats à durée déterminée courts, pour 2 ETP
- 9 postes vacants
- 8 agents en disponibilité (7 convenances personnelles – 1 de droit)
- 1 détachement vers la fonction publique d'Etat
- 1 détachement accueilli de la fonction publique hospitalière
- 15 contrats pour des besoins accroissements temporaires d'activités, représentent 9,55 ETP
- 34 contrats CDG représentent 21,95 ETP
- TOTAL ETP CCVS : 93,35

Organigramme

Voir page suivante

Gestion des carrières

Nombre d'arrêtés : 123

Formation

- 61 jours de formation (52 jours en présentiel- 9 jours en distanciel)
  - 43 jours dispensés par le CNFPT, soit 70,5% des journées de formation
  - 26 agents ont bénéficié de formations
    - 5 agents de catégorie A
    - 8 agents de catégorie B
    - 13 agents de catégorie C
- 30 jours de formation d'intégration

Paies

1 271 paies ont été éditées

Absentéisme

La globalité des absences des agents communautaires correspond à 1 415 jours toutes causes confondues

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Instances paritaires

1 CST au cours de l'année 2023 (3 rapports)

Volet social

- Mutuelle : 51 agents bénéficient de la participation employeur pour un montant total de 6 150,40 €
- CNAS cotisation annuelle 26 733,20 € pour 118 agents et 14 retraités

COMMUNAUTE DE COMMUNES
Vosges du Sud

Organigramme mis à jour le 1er novembre 2023

PRÉSIDENT
Jean-Luc ANDERHUEBER

DIRECTION GÉNÉRALE
Directeur général des services : Emmanuel STEINER
Directrice générale adjointe : Estelle SCHMIDT
Directrice générale services techniques : Lætitia GELIN

AFFAIRES GÉNÉRALES

RESSOURCES HUMAINES
Olivier SERRA

FINANCES ET PAIES
Marianne HENRY
Responsable

FACTURATION COMPTABILITÉ
Chiraze BEN HADJ SALEM
Annie LORÉ
Annlyne MONNIER
Lydia WIMMER

SECRÉTARIAT
Cécile BAZIN-MERLET

ACCUEIL
Cécile BAZIN-MERLET
Lydia WIMMER

COMMUNICATION
Anaïs HUMBRECHT
Responsable
Cécile BAZIN-MERLET
Lisa TAURAN

SERVICES TECHNIQUES

ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF
Jérémy BESTEIRO
Nadine CLERC
Laurent GALLINET
Alexandre JARDOT
Julien MARCHAND

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
Nadine CLERC
Frédéric GASSER

ÉQUIPEMENTS
Jérémy BESTEIRO
Alexandre JARDOT
Allan RAMELLA
*Jérôme PIQUEREZ**

MARCHÉ DE TERROIR
*Bruno MIGOTTI**
*Magali ROUIRE**
*Benjamin WEBER**

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

URBANISME
Jérémy CREMEL
Responsable
Isabelle HENRY

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Olivier SCHMITT

GEMAPI
Yann FINKLER

PETITE ENFANCE

Agathe FORNEVILLE
Directrice - Supervision sanitaire

RÉFÉRENTE SANTÉ ET ACCUEIL INCLUSIF
Claire ROBERT-LEYVAL

GUICHET UNIQUE
Benjamin ZUSSY

RPE
Benjamin ZUSSY
Responsable
Sabine BRINGARD

LAEP
Emeline GRANDJEAN
Claire PÉDRINA
Stéphanie PRÉVOT

LES OISY'LLONS
Graziella WINTENBERGER
Référente technique
Marie JEANDEL
Mélanie PARIS RODRIGO
Alizée SCHILTZ

LES PAPY'LLONS
Marlène ANNAHEIM
Responsable
Sabine BRINGARD
Maeva BERKANE
Sylvain DERVAUX
Marine HUGENDOBLER
Valérie LAURAINE
Florence MARCHÉ
Caroline PERIAT
Marie-Paule PREVOT
Florence STALDER
Gaëlle TRELA

LES PETITS PAS TAPONS
Anne-Laure HUMBERT
Responsable
Emeline GRANDJEAN
Marine HUGENDOBLER
Caroline PERIAT
Nadine STOESSEL

SCOLAIRE

Alain SPETZ
Directeur

Annie LORÉ
Adjointe scolaire

ATSEM ACCOMPAGNATEURS DE BUS AGENTS D'ENTRETIEN CLAS

Secteur scolaire ANJOUTEY / ST GERMAIN
Nadia ANDRÉ
Maryse DE CRUZ
Adeline FESSLER
Corinne MERLET
Marie-Catherine PARISOT
Valérie PELTIER

Secteur scolaire AUXELLES / LEPUIX
Agnès LE BERRE
Véronique LIBLIN
Marlène MORISOT
Maïté ROUSSEL

Secteur scolaire ROUGEGOUTTE / VESCEMONT
Patricia JORDAN
Stéphanie SCHEIBEL
Amélie TRAVERS
Dominique VENDRELY

Secteur scolaire ETUEFFONT / LAMADELEINE
Véronique CHEVIRON
Maryse DE CRUZ
Patricia HELLE
*Marie-Paule HIDELFONSE**
Sylvie MILLET

Secteur scolaire GROSMAGNY / PETITMAGNY
Maryse DE CRUZ
Nathalie DETTERER
Jacqueline GEORGEL
Sylvie MILLET
Nadine STOESSEL

Secteur scolaire GIROMAGY / RIERVESCEMONT
Patricia HELLE
Marlène MORISOT
Marielle PERREZ
Michèle TROMMENSCHLAGER
Amélie TRAVERS
Valérie VANNIER

CLAS
Annie LORÉ

Secteur scolaire ROUGEMONT / LACHAPELLE-/S-RGT
Nadia ANDRÉ
Alexandra BAZIN
Brigitte GEYER
Valérie PELTIER

ENFANCE/JEUNESSE

Maxime ARMANDO
Directeur

ALSH
Annlyne MONNIER
Coordinatrice périscolaire

MULTI-SITES AUXELLES / LEPUIX
Maïté ROUSSEL
Responsable
Charlotte FAIVRE
Agnès LE BERRE
Nadine MAESTRE
Séverine RICHERT

MULTI-SITES ANJOUTEY / SAINT-GERMAIN-LE-CHATELET
Cristina CAMILO
Responsable
Adeline FESSLER
Patricia FOGLI
Eve HEIDET
Anaïs HUMBRECHT
Marc LIGIER
Virginie PELLEGRINI
Marine PETIT
Martine WALTER

ROUGEGOUTTE - VESCEMONT
Stéphanie PRÉVOT
Responsable
Sylvie CANAL
Coralie GARCIA
Andréa GIL
Aurore LAFON
Claudine PIOT
Isabelle RATTIER
Stéphanie SCHEIBEL
Lætitia TOZZI

ETUEFFONT
Claire PEDRINA
Responsable
Magali CHOFFEL
Sébastien DIDIER
Mélissa MONIER
Christine REITZER
Joey SABAT
Félicia TIRLOT

ROUGEMONT-LE-CHATEAU
Sandrine MARLINE
Responsable
Vania ALMEIDA
Fabienne COURTOT
Nathalie DETTERER
Alizéa DIHO
Martine FREYBURGER
Karine OUDOT

MULTI-SITES GROSMAGNY / PETITMAGNY
Coralie RINGENBACH
Responsable
Sarah HECK
Pierrette OLECH
Nadia STADLER

JEUNESSE ET JEUNES ADULTES
Stefan HUBSCH
Coordinateur de projets / Responsable
Sébastien DIDIER
Jérôme HECK
Joey SABAT

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Sandrine RABASQUINHO
Directrice / Coordonnatrice

AUXELLES-HAUT
Bénévoles
Marylin DEMEUSY

ÉTUEFFONT
Blandine KLEINPRINTZ
Responsable
Laurence AMESTOY
Sylvie WIDMER

GIROMAGNY
Barbara NATTER
Responsable
Anne-Cécile COLIN
Marylin DEMEUSY
Gérald LOYE
Sylvie WIDMER

ROUGEGOUTTE VESCEMONT
Laurence AMESTOY
Responsable
Karine DIDIERJEAN

ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU
Karine DIDIERJEAN
Responsable
Gérald LOYE
Blandine KLEINPRINTZ

LEPUIX
Anne-Cécile COLIN

TOURISME

Anaïs HUMBRECHT
Responsable

Adeline FESSLER
Lisa TAURAN
Olivier SCHMITT

** agents mis à disposition*
N.B : Cet organigramme ne fait pas figurer les bénévoles

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

ANNEXES

Rapport d'activité de l'assainissement collectif

Rapport d'activité de l'assainissement non collectif

Compte administratif budget général

Compte administratif budget annexe assainissement collectif

Compte administratif budget annexe assainissement non-collectif

Compte administratif budget annexe zones d'activités économiques

Envoyé en préfecture le 01/10/2024
Reçu en préfecture le 01/10/2024
Publié le
ID : 090-200069060-20240924-119_2024-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
Vosges du Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD
26 bis Grande Rue
90170 ETUEFFONT

03 84 54 70 80

contact@ccvosgesdusud.fr

www.ccvosgesdusud.fr

@vosgesdusud